## METROPOLE

LE JOURNAL D'ANGERS LOIRE MÉTROPOLE

La métropole accepte l'entrée de Saint-Georges

novembre-décembre Services, industrie, recherche Le point sur l'economies dans l'agglomération

### sommaire

### éditorial

**Il me paraît** aujourd'hui important de faire un point complet sur la situation économique de notre métropole, cinq ans après la création de l'agence de développement économique, et surtout après la crise qui a touché Angers fin 2002.

Le premier élément positif que je retiens est que tous ensemble, élus et professionnels, avons su nous unir pour dépasser les difficultés que nous avons traversées. Un territoire qui sait s'organiser constitue un atout primordial pour pouvoir assurer le développement futur.

Le second élément que je retiens est l'abnégation que constitue le combat pour l'emploi et le développement économique. Ce travail s'inscrit obligatoirement dans la durée. Je ne prendrai qu'un exemple, qui concerne le végétal. Ainsi, avant qu'Angers soit consacré cette année pôle de compétitivité à vocation mondiale, un travail de plus de quinze ans a été effectué au sein de la Technopole, en lien avec les professionnels.

Le développement économique est avant tout porté par les entreprises. Les collectivités locales doivent quant à elles tout faire pour créer un environnement propice aux entrepreneurs et à leurs salariés.

Ainsi, Angers Loire Métropole consacre tous les ans 25 millions d'euros à l'ensemble du secteur économique, gère et commercialise près de 1000 hectares de foncier au travers de 26 parcs d'activités. 300 hectares de



plus seront disponibles d'ici à 2010.

Mais au-delà des chiffres, le développement économique ne peut se faire que si le territoire est attractif. Notre métropole angevine ne manque pas d'atouts à ce niveau, que se soit au travers des pôles d'excellence économiques, de son cadre de vie, de son dynamisme culturel ou encore de ses projets d'investissement, tels que le tramway ou les opérations de renouvellement urbain.

Le chemin est encore long, mais Angers et son agglomération peuvent s'appuyer sur une forte notoriété dont bénéficient le territoire et ses habitants.

#### Jean-Claude Antonini

Président d'Angers Loire Métropole Vice-président de la Région Pays de la Loire

### L'info Métropole

LE DOSSIER (PAGE 3)

DÉVELOPPER LES FILIÈRES D'EXCELLENCE Des moyens dédiés au développement économique

Entretien avec Jean-Claude Antonini

SOLIDARITÉ (PAGE 11)

Un meilleur accueil pour les gens du voyage

**DÉPLACEMENTS** (PAGE 12)

Étudiants et salariés incités à se déplacer autrement

**ENVIRONNEMENT (PAGE 14)** 

Un service pour veiller au respect des règles de collecte

TERRITOIRE (PAGE 16)

La métropole accepte l'adhésion de Saint-Georges

### L'info communes

**ÉCOUFLANT** (PAGE 18)

Les pratiques culturelles ont leur "Atelier"

SOULAINES-SUR-AUBANCE (PAGE 20)

Marie, la première boulangère du village

MONTREUIL-JUIGNÉ (PAGE 22)

L'antenne du CCAS ouvre le quartier vers l'extérieur

TRÉLAZÉ (PAGE 24)

Une maison de spécialistes au Village-santé

**ANGERS** (PAGE 27)

Angers en 2015 : une nouvelle ville à découvrir au musée des beaux-arts

### L'agenda sorties

Le programme de vos sorties dans l'agglomération (PAGES 28 À 31)



MÉTROPOLE, 83, rue du Mail, BP 80529 Angers 49105 CEDEX 02. Édition: Angers Loire Métropole. Directeur de la publication: Jean-Claude Antonini. Rédacteur en chef: Nathalie Maire-Soulié. Rédaction: Corinne Beauvallet, Julien Rebillard et Nathalie Maire. Tél. 0241055038 ou 02 41 05 52 27. E-mail: julien.rebillard@angersloiremetropole.fr/corinne beauvallet@angersloiremetropole.fr/corinne beauvallet@angersloireme

L'info Métropole E D O S S LE R



# Développer les filières d'excellence

Le végétal et la santé, les services aux particuliers et aux entreprises, la logistique, le high-tech : autant de filières d'excellence qui s'affirment dans la métropole et permettent une diversification de l'emploi. Angers Loire Métropole s'investit avec ses partenaires pour favoriser le développement économique, malgré une concurrence de plus en plus mondialisée.

### L'info Métropole L'E D O S S I E R

78 % des créations d'emploi des deux dernières années relèvent des services. À ce jour, ce secteur emploie deux tiers des 100 000 actifs de l'agglomération.

Comment conduire une politique économique au niveau d'une communauté d'agglomération? Angers Loire Métropole a fait de l'emploi l'une de ses priorités, mais avec quels moyens? Les collectivités ne sont pas directement responsables d'un contexte économique de plus en plus mondialisé, et créer de l'activité ne se décrète pas. "Ce sont les entreprises qui créent les emplois", rappelle Michel Bourdier, directeur d'Angers agglomération développement, l'agence économique de la métropole. Infrastructures, partenariats, fiscalité, aides à la recherche et à l'enseignement supérieur... les leviers existent cependant qui permettent de piloter la métropole dans le sens du dynamisme économique.

"La stratégie conduite depuis cinq ans, c'est de constituer des filières d'excellence, centrées sur des activités clairement identifiées, sur lesquelles nous avons les moyens d'être compétitifs", explique Michel Bourdier. Au sein de cette stratégie, chaque filière répond à un objectif précis, dans le but de dessiner les grandes lignes d'un bassin d'emploi remodelé pour s'adapter aux évolutions du contexte économique.

#### Services : une économie de plus en plus tertiaire

Le pôle tertiaire angevin est en forte progression : 78 % des créations d'emploi des deux dernières années relèvent des services. À ce jour, ce secteur emploie deux tiers des 100 000 actifs de l'agglomération. Accompagnant une évolution constatée à l'échelle nationale, ce développement constitue un atout pour compenser les pertes d'emploi de ces dernières années dans l'industria

Sur la métropole, trois filières principales sont identifiées comme vecteurs de développement :

- Banque, assurance, retraite et prévoyance. Fort de 5 000 salariés, ce secteur est composé pour l'essentiel de directions régionales et de sièges sociaux délocalisés de la région parisienne : AXA France, Caisse des dépôts et consignations, Groupe Médéric, Groupama Loire Bretagne, Mutualité sociale agricole...
- Les services publics.

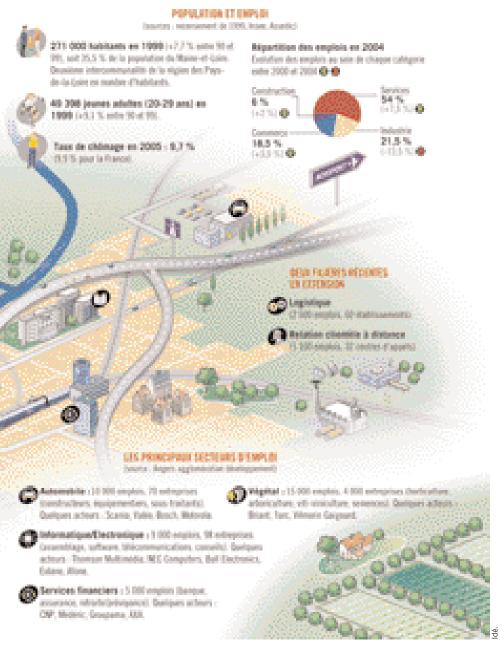
### Une population en augmentatio un marché de l'emploi en mutat

Le territoire d'Angers Loire Métropole se caractérise par une croissance démographique rapide, notamment des jeunes adultes, et une forte population étudiante. Si l'emploi industriel demeure important, il connaît une régression constante depuis 2000. Pour y faire face, la métropole développe de nouvelles filières, notamment dans les services aux entreprises et la haute technologie.



## emplois ont été décidés entre 2000 et 2005 par les entreprises soutenues par Angers agglomération développement, organisme chargé de mettre en œuvre la politique économique de la métropole.

## n et de mieux en mieux formée, ion



Angers est le centre de nombreux services publics et administrations. Par sa qualité de vie, sa situation géographique et son engagement en faveur du développement durable, la métropole a été retenue pour accueillir le siège d'organismes comme l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et la direction Grand Ouest d'Eco-Emballages. Le secteur public et para-public emploie plus de 30 000 personnes.

• Logistique, relations clients : des secteurs en développement pour diversifier l'emploi.

Le développement de certaines filières répond à une volonté politique forte : permettre à des personnes à faible niveau initial de qualification de trouver un emploi durable. L'installation de centres d'appels est une réponse, tout comme le positionnement d'Angers dans le domaine de la logistique.

Les centres d'appels et la relation clientèle à distance comptent 32 sociétés à ce jour, pour 1 100 salariés. Citons Stream International, Aréus, Clientéla, Chronopost, Nec Computers France, Crédit Mutuel Accueil... Plus récemment, la société Switch, l'un des premiers tour-operators de voyage sur internet, a choisi Angers pour créer un établissement en province.

Compte tenu de la taille du bassin d'emploi, la capacité de développement de ce secteur est aujourd'hui estimée à 3 000 télé-conseillers.

Le transport et la logistique sont également des secteurs d'activité en fort développement dans l'agglomération angevine, favorisée par son positionnement géographique. Près de 60 établissements sont implantés localement, employant 2500 salariés : DHL, Mory, Transports Graveleau, Darfeuille... Le parc d'activités "Pôle 49", à Saint-Barthélemy-d'Anjou, s'affirme par ailleurs comme le pôle logistique de l'agglomération. En 2004, le groupe Rémy-Cointreau y a créé une plate-forme logistique dans laquelle sont préparées la quasi-totalité de ses commandes destinées à l'export. Le groupe Maximo, leader français de la vente de produits alimentaires à domicile, y ouvrira à son tour dans les mois à venir une plateforme logistique de préparation des produits surgelés et d'épicerie. La création de 40 emplois est

### L'info Métropole L'E D O S S LE R

10 000 salariés travaillent dans le domaine de la santé et de la biotechnologie (végétal, santé humaine et animale). La recherche angevine s'illustre aussi en chimie, productique...



Angers et l'Anjou ont été désignés pôle de compétitivité pour la filière du végétal spécialisé.

ration des produits surgelés et d'épicerie. La création de 40 emplois est annoncée.

Au-delà de ces activités, l'agglomération dispose d'atouts pour constituer un "pôle seniors", grâce à ses compétences dans le domaine de la santé ou de l'industrie des loisirs, par emple.

Le végétal : une forte notoriété pour rayonner vers l'extérieur

Angers et l'Anjou ont été désignés pôle de compétitivité à vocation mondiale pour leur filière du

végétal spécialisé : une reconnaissance qui récompense le travail des acteurs privés et publics pour imposer l'excellence du territoire dans ce domaine. La filière du végétal s'appuie sur une production de premier rang au niveau national en horticulture ornementale (280 entreprises), arboriculture (500 exploitations), viticulture (1800 exploitations) et activité semencière (1200 établissements agricoles multiplicateurs de semences). Cette production est également associée à un important secteur de recherche (laboratoires publics et privés) et un environnement technique spécialisé (Office communautaire des variétés végétales, Centre technique du champignon, Bureau horticole régional des Paysde-la-Loire...).

Le développement durable constitue l'autre atout majeur d'Angers et de la métropole en termes de

### **QUESTIONS À**



### **Daniel Raoul,** vice-président d'Angers Loire Métropole chargé du développement économique et de la recherche

Dans le quotidien financier *Les Echos*, vous avez récemment évoqué les points forts de l'économie angevine. Est-ce que l'enseignement supérieur en fait partie ?

La présence de 28 ooo étudiants post-bac dans l'agglomération représente un poids économique évident. De plus, nous formons des personnes qui contribuent à augmenter la qualification du bassin d'emploi : c'est un de nos points forts, que reconnaissent toutes les entreprises qui choisissent de venir s'installer à Angers.

Pour les sociétés qui s'implantent dans l'agglomération, un tissu universitaire aussi large est un atout, pour le recrutement de futurs collaborateurs comme pour attirer les salariés et leur famille. Or à Angers, nous avons la chance de bénéficier d'un spectre très large de formations.

Les collectivités sont conscientes de cette force et c'est pourquoi elles investissent systématiquement à parité dans les projets de création de locaux ou d'équipements. À noter l'ouverture, à la rentrée universitaire 2007, d'une "Cité internationale" pour étudiants, chercheurs et collaborateurs étrangers, dans le quartier Saint-Serge à Angers.

#### Qu'en est-il concernant la recherche?

Le travail mené depuis dix ans pour favoriser l'émergence de laboratoires labellisés porte ses fruits. Dans le dernier contrat de Plan, les efforts financiers de l'Etat et des collectivités partenaires ont été multipliés par quatre. Dans le même temps, on est passé de une à cinq équipes Inserm au centre hospitalier universitaire. Des moyens importants ont été

mis en place pour favoriser l'accueil de professeurs via le financement de chaires, de bourses de thèse ou de post-doctorat, l'accueil de laboratoires extérieurs...

Une véritable politique angevine de développement de la recherche existe grâce au Comité angevin pour le développement de la recherche et de l'enseignement supérieur, le Cadres. Établissements de recherche et collectivités locales s'y rencontrent régulièrement pour définir une stratégie commune. Parallèlement, de nombreuses unités mixtes de recherche ont été créées, rassemblant le potentiel des différents établissements. Tout cela renforce la recherche angevine, que la métropole accompagne en proposant de l'immobilier dédié, ou des structures comme Angers Technopole.

En termes de notoriété comme de retombées économiques directes ou indirectes, la recherche est un atout pour la métropole angevine. ont été consacrés en 2005 par Angers Loire Metropois de développement économique (investissement dans l'immobilier d'entreprise et les parcs d'activités, soutien à la recherche et à l'enseignement supérieur, tourisme...).

notoriété. Un choix politique qui se décline dans tous les domaines (aménagement du territoire, politique sociale, urbanisme...) et qui s'applique également au développement économique. Favoriser le développement durable dans ce secteur, c'est par exemple accueillir des entreprises qui travaillent dans le domaine de l'économie solidaire ou du recyclage, ou permettre l'émergence de sites industriels dédiés à des activités bien identifiées, dont les activités cohabitent sans difficulté.

#### Recherche, informatique, électronique : capitaliser sur la "matière grise"

Au cours des cinq dernières années, Angers Loire Métropole a consacré 3,8 millions d'euros au développement de la recherche (subventions d'équipement, bourses doctorales, allocations post-doctorales...).

10 000 salariés travaillent dans le domaine de la santé et de la biotechnologie (végétal, santé humaine et animale). Le Centre hospitalier universitaire, l'Inserm, le groupe Pfizer ou bien encore les facultés de médecine et de pharmacie sont quelques-uns des moteurs de ce secteur, qui compte 37 entreprises spécialisées employant 640 personnes, 8 unités et équipes mixtes de recherche et 10 laboratoires regroupant 500 personnes.

La recherche angevine s'illustre également en chimie, productique, sciences de l'homme et de la société, mathématiques, informatique, sciences de l'environnement...

Capitaliser sur la "matière grise", c'est aussi favoriser la mutation de la filière électronique/informatique. Basée sur des concepts innovants (Evolis), le software ou l'entretien et la réparation (A Novo), l'activité de ce secteur évolue vers des emplois à forte valeur ajoutée. Cette mutation, sensible partout en France, nécessite une large restructuration de la filière, qu'Angers Loire Métropole mène en partenariat avec le conseil général et le conseil régional.

> **Dossier: Corinne Beauvallet** et Julien Rebillard



### DES MOYENS DÉDIÉS AU DÉVELOPPEMENT **ÉCONOMIQUE**

**Angers** agglomération développement constitue l'outil opérationnel de la métropole dans la mise en œuvre de sa politique économique. Son action consiste à faciliter l'installation de nouvelles entreprises, et à favoriser la croissance des sociétés déjà implantées. Par les partenariats noués au sein de chaque secteur d'activité, Angers agglomération développement identifie le potentiel de chaque filière. Ce diagnostic permet de mettre à la

disposition des entrepreneurs ciblés les moyens nécessaires à leur installation. Depuis 2000, 23 millions d'euros ont ainsi été investis par Angers Loire Métropole dans l'immobilier d'entreprise, afin de disposer d'un parc de bureaux et d'usines-relais rapidement mobilisables. "Lorsqu'on se retrouve en concurrence avec d'autres sites, c'est souvent la réactivité qui fait la différence", insiste Michel Bourdier, directeur d'Angers agglomération développe-

### Une formation pour apprendre à entreprendre

Développée par la chambre de commerce et d'industrie et l'université d'Angers, la formation au diplôme Entreprendre a accueilli en avril ses premiers stagiaires. Assurée par le centre universitaire de formation continue, la formation a pour but de préparer les participants à une future reprise ou création d'entreprise. Approche des outils pratiques (comptabilité, plan de financement...) et de la "culture d'entrepreneur" sont au cœur des sessions qui, sur douze mois, aboutissent à l'obtention d'un diplôme niveau bac+5. L'expérience et la motivation sont mises en avant pour sélectionner les participants, dont la moyenne d'âge pour cette première année est de 40 ans. Au niveau local, le but de cette formation est de dynamiser le tissu économique dans un contexte où sept chefs d'entreprise sur dix prendront leur retraite dans les dix ans à venir.

### L'info Métropole L'E D O S S I E R

La filière végétale en Anjou représente 15 000 emplois et 4 000 entreprises en horticulture ornementale, arboriculture, viti-viniculture et activité semencière.

### Jean-François Deserson, président du directoire

de Médéric IARD : "Un gros potentiel à développer"

"Le groupe Médéric s'est lancé dans l'assurance individuelle en 1997, puis dans l'assurance auto et habitation en 2000, d'où la création de la société

Médéric IARD. Le choix a été fait de nous installer à Angers pour deux raisons. Tout d'abord la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre. Ensuite, la facilité d'accès au siège parisien du groupe, joignable en deux heures par le TGV. Notre implantation sur le pôle de la gare Saint-Laud facilite bien sûr ces déplacements, et permettra à nos collaborateurs de bénéficier du tramway, que j'attends pour ma part avec une certaine impatience.

Pour le développement de nos nouveaux services, nous avons créé localement 85 emplois, et fait venir quelques cadres. C'est d'ailleurs une difficulté qui subsiste à Angers : l'assurance y est encore trop peu développée pour représenter un bassin d'emploi naturel pour les cadres de ce secteur. L'idée, portée par la chambre de commerce et Angers agglomération développement, de mettre en place un programme local de formation dans ce domaine est à ce titre intéressante. Tout comme l'idée d'accroître la taille de ce pôle, pour qu'il atteigne la "masse critique" suffisante pour rayonner au niveau national. Cela passe aussi par une offre de locaux adaptés, insuffisante aujourd'hui. Les projets d'extension du pôle de la gare et d'implantation sur le futur quartier des Capucins vont dans le bon sens. Il y a un gros potentiel à développer."



Angers agglomération développement gère un parc immobilier de près de 130 000 m².

agglomération développement. Les parcs d'activités, gérés par la métropole, concourent à cette attractivité du territoire. Aujourd'hui proches de la saturation, ils vont faire l'objet d'un investissement de 100 millions d'euros sur les cinq prochaines années, pour permettre la commercialisation de 300 hectares supplémentaires (+30 % par rapport à la surface actuelle).

Outre l'action sur son propre territoire, la métropole s'est également engagée dans l'espace Loire-Bretagne, qui regroupe les agglomérations de Nantes, Saint-Nazaire, Brest, Rennes et Angers. La valorisation concertée des pôles d'excellence locaux figure au menu de cette alliance. Angers agglomération développement participe aux travaux menés, qui ont pour but final d'accroître l'attractivité du grand Ouest, au bénéfice de tous ses acteurs.

### Les filières du végétal réunies dans un forum à Angers

Le comité interprofessionnel du végétal spécialisé organise les 16 et 17 novembre le forum Forinstal, au parc expo d'Angers. L'arboriculture fruitière, l'horticulture ornementale, la pépinière, la culture maraîchère, les semences, la viticulture, les filières de production de champignons, de chanvre, de plantes médicinales et aromatiques, de tabac et de cidriculture seront représentées dans ce salon s'adressant aux étudiants, demandeurs d'emploi, formateurs, enseignants, chefs d'entreprise, investisseurs... Les professionnels de ces filières et des organismes institutionnels présenteront leur savoir-faire dans les domaines de l'emploi, de la formation, du développement, de la reprise et de la transmission d'entreprise. Un espace spécifique sera dédié aux offres d'emploi. Des visites d'entreprise, de sites de production ou de commercialisation seront également organisées.

n Les 16 et 17 novembre au parc expo, de 9 h à 19 h 30. Gratuit. Renseignements, 02 41 66 01 07.



seront investis au cours des cinq prochaines années dans la parcs d'activités gérés par la métropole. Cet investissement permettra la commercialisation de 300 hectares supplémentaires, soit 30 % de plus qu'aujourd'hui. seront investis au cours des cinq prochaines années dans les

### Marc de Boislaville, fondateur de Clientéla : "Une nouvelle société et trente embauches début 2006"

"Nous nous sommes installés dans la zone franche urbaine de Belle-Beille cet été. Cette opportunité nous a été proposée par Angers agglomération développement. C'était le seul moyen de trouver des locaux accessibles en termes de prix, fonctionnels et aptes à accompagner la croissance de notre entreprise.

Notre activité consiste à assurer la prospection et le contact clients par téléphone pour différentes sociétés, notamment des groupes de presse. Depuis la création de Clientéla, en 2002, nous connaissons une croissance à trois chiffres qui nous oblige à être constamment en recrutement. Et il ne s'agit pas d'emplois précaires, pour une raison très simple : la compétence de nos collaborateurs est notre seule matière première. Nous accordons du temps et de l'argent à la formation : ce ne serait pas valable pour des emplois de courte durée à temps très partiel. Sur la cinquantaine de salariés que compte Clientéla, 95 % sont à temps plein et, passé un essai de quelques mois, nous proposons systématiquement un CDI. Or nous ouvrons notre recrutement à tous les candidats, sans exi-Coralie Pilard gence de formation ou d'expérience. La motivation est pour nous le principal critère. En janvier 2006, nous ouvrons une nouvelle société, Phone Ethique, basée sur le même concept. Là encore, l'aide d'Angers agglomération développement a été décisive, tant pour trouver les locaux que pour monter le dossier juridique. Cette création a été décidée pour répondre à un important marché. Il fallait être très réactif et en dix jours, tout était bouclé. Pour son lancement, Phone Ethique comptera trente employés."



### Frédéric Jamet, président de Candide :

### "La plus-value, c'est le design et le marketing"

"Notre plus gros staff, c'est le pôle design et marketing. Aujourd'hui, c'est là qu'on peut, en France, apporter une valeur ajoutée dans le domaine textile. Candide est spécialisé 🏻 🖥 dans l'équipement pour

enfants (tours de lit, sacs à langer...). Nous vendons ces produits sous trois marques en propre, dont la marque Candide, distribuée dans 27 pays, et sous des marques de grande distribution. La conception et la création sont réalisées ici, à Angers, la fabrication, en Chine et en Tunisie...

Concernant les matelas d'enfants, secteur sur lequel Candide est le leader national, la situation est différente. Là, nous assurons la production localement, également à Angers, par le biais de notre filiale, Plastimat. Sur ce type de produit, plus volumineux, l'économie réalisable en Asie ne justifierait pas le coût du transport. Nous avons donc pu développer cette activité sur place. Elle représente aujourd'hui 21 emplois, contre seulement 10 il y a deux ans.

La logistique et le contrôle qualité sont également réalisés ici, excepté pour certains gros marchés à l'étranger que nous pouvons livrer directement depuis nos sites de production. Pour cette activité, Angers bénéficie d'une bonne situation, profitant de la proximité des autoroutes mais aussi, et c'est très important pour nous, des entrées maritimes de la côte atlantique. L'idée de développer localement une filière dédiée à la logistique me semble donc tout à fait pertinente."

### L'info Métropole L'E D O S S | E R

Angers Loire Métropole s'est engagée dans l'espace Loire-Bretagne, qui regroupe les agglomérations de Nantes, Saint-Nazaire, Brest, Rennes et Angers.

### Jean-Claude Antonini, président d'Angers Loire Métropole "Notre notoriété, un atout pour l'économie"



L'adaptation des territoires au contexte économique s'appuie de plus en plus sur des partenariats : public-privé, inter-entreprises, région à région... Pourquoi cette évolution ?

Jean-Claude Antonini : Angers Loire Métropole n'est pas un territoire isolé. Nous dépendons de nos capacités, de notre intelligence, de notre volonté, mais aussi de ce qui se passe autour de nous. C'est pourquoi nous travaillons avec nos partenaires naturels que sont le conseil général et le conseil régional. C'est le cas pour la filière électronique par exemple. Les problèmes qui se posent à Angers se posent également à Saumur ou à Laval. Le chargé de mission électronique, recruté en collaboration avec le Comité d'expansion, travaille sur les perspectives de la filière à l'échelle du territoire angevin, départemental et régional.

Notre avenir passe par l'unité d'action entre les

réseaux territoriaux, les chambres consulaires, les autres communautés d'agglomération. C'est l'illustration d'une dynamique de groupe, tout comme le contrat métropolitain conclu avec Nantes, Saint-Nazaire, Brest et Rennes. Le développement de notre agglomération passe par l'union de toutes les forces vives.

Le développement durable, fil conducteur du projet d'agglomération d'Angers Loire Métropole, repose sur trois piliers : économie, social, environnement. Comment cette préoccupation se traduit-elle dans la politique économique menée par la communauté d'agglomération ?

Les entreprises ne peuvent plus être indifférentes aux grands mouvements de pensée du XXIº siècle, que sont la gouvernance partagée et la protection de l'environnement. Parce que nous en faisons un élément moteur de notre stratégie, nous devenons intéressants pour les entreprises qui souhaitent améliorer leur notoriété. En contrepartie, elles doivent en accepter les contraintes et adopter une démarche citoyenne.

C'est vrai pour les grandes sociétés, comme Scania, qui se préoccupe depuis longtemps par exemple de la qualité de ses eaux de rejet et qui applique un management participatif. C'est vrai aussi pour les plus petites entreprises, celles qui travaillent dans le domaine de l'économie solidaire, du recyclage, et pour bien d'autres encore





qui demain pourront s'installer sur le territoire de l'agglomération, attirées par cette image d'écodéveloppement. Une image mise en avant tout récemment encore par une étude de l'Agence de notation des villes, qui soulignait qu'Angers était une des villes de France où existait une vraie impulsion mêlant développement économique et développement social.

La stratégie adoptée par la métropole repose sur la création de filières spécialisées, amenées à devenir de véritables pôles d'excellence. Pourquoi le choix de cette stratégie ? Quels sont les atouts de la métropole pour la mener à bien

Il ne faut pas se disperser dans tous les domaines. Mieux vaut tabler sur les filières dans lesquelles nous sommes crédibles, en fonction de notre savoir-faire, de la formation de notre population, de la recherche menée et de notre "matière grise". C'est ainsi que nous parviendrons à nous placer sur la carte de l'Europe et du monde. Nous n'avons pas intérêt à nous battre avec nos voisins. Il nous faut au contraire être de véritables partenaires, complémentaires.

Malgré les difficultés que subit notre bassin d'emploi dans certaines filières, les indicateurs démontrent clairement que le développement économique décolle, grâce à ce positionnement fort sur des pôles d'excellence où Angers

## L'info Métropole

### SOLIDARITÉ

### À NOTER

Les travaux d'extension de l'école primaire de Cantenay-Epinard, financés par Angers Loire Métropole, s'achèveront en septembre 2006.



### Un meilleur accueil pour les gens du voyage

Les terrains réaménagés de Beaucouzé et de Saint-Barthélemy ont ouvert début octobre. Destinés à recevoir les gens du voyage, ils illustrent les normes adoptées par Angers Loire Métropole dans sa mission d'accueil des populations nomades : "Chaque famille y bénéficie de sanitaires individuels", explique Philippe Charaux, directeur du terrain des Perrins, à Angers. "Ce niveau d'équipement est supérieur à ce que prévoit la loi, mais pour s'installer, les familles doivent verser une caution de 100 euros. C'est donc un engagement de part et d'autre en faveur de la qualité de l'accueil."

Avec l'ouverture en 2006 des terrains de Montreuil-Juigné et de Bouchemaine, l'agglomération disposera de places aux normes pour une capacité de cent caravanes. Encore trop peu

pour une aire urbaine qui, selon le schéma adopté au niveau de la collectivité, devrait être en mesure de recevoir 125 caravanes.

En comptant les terrains non encore réaménagés, ce sont 200 places qui sont actuellement ouvertes aux gens du voyage. Mais l'interdiction des campements "sauvages" (c'est-à-dire hors des aires prévues) nécessite, pour être pleinement applicable, de disposer de suffisamment d'espaces répondant aux critères retenus. Les normes adoptées ont donc pour but de permettre à la métropole d'offrir une prestation de qualité dans sa mission d'accueil, et de garantir l'application des règles qui y sont liées. Pour parvenir à cet objectif, le terrain des Perrins doit également être rénové.

Julien Rebillard

### **RAVALEMENT**

### Aide aux travaux

Le dispositif d'aide à la réhabilitation des façades proposé par Angers Loire Métropole prendra fin en février 2006. Les propriétaires de logement souhaitant en bénéficier doivent contacter la maison de l'Opah (opération programmée d'amélioration de l'habitat) au. 02 41 20 30 04.



#### LOGEMENT

### Dans l'agglomération, un parc HLM important, mais saturé

**Selon** les derniers chiffres de l'observatoire de l'habitat, le poids du logement locatif social dans le parc immobilier du territoire d'Angers Loire Métropole reste élevé, à 27,5 % (contre 15 % en moyenne au niveau national). Le nombre de demandes en attente pour ce type de

logement augmente légèrement, de 12 300 au 1<sup>er</sup> janvier 2004 à 12 450 en 2005 (+1,2 %). Cette saturation s'explique notamment par l'accroissement de la précarité sociale et par la faible rotation des familles locataires, qui éprouvent des difficultés à accéder à la propriété en

raison du renchérissement des terrains. Des préoccupations qui sont au cœur du nouveau Programme local de l'habitat (PLH), actuellement préparé par Angers Loire Métropole et qui entrera en action courant 2006.

## L'info Métropole

### DÉPLACEMENTS

### À SAVOIR

À Angers et Avrillé, près d'un emploi sur trois est situé à moins de 250 mètres de la future ligne de tramway (source : Aura).

VÉLO, BUS, COVOITURAGE

ÉTUDIANTS ET SALARIÉS INCITÉS À SE DÉPLACER AUTREMENT

Environ 550 étudiants se rendent chaque jour dans les locaux de l'Institut des sciences et techniques de l'ingénieur d'Angers (Istia), dans le quartier de Belle-Beille. 550 étudiants et presque autant de voitures, stationnées tant bien que mal dans un secteur à la fois résidentiel et universitaire, qui cumule les contraintes de stationnement. "Cette situation nous a conduits à réfléchir avec un groupe d'étudiants aux outils à mettre en place pour développer l'utilisation des modes doux de déplacement, et notamment du vélo et du bus", explique Christian Robledo, directeur de l'Institut. Ce travail a abouti à des mesures concrètes, mises en place à la rentrée universitaire et regroupées dans un Plan de déplacements d'entreprises (PDE): installation d'un abri et de rails supplémentaires pour les vélos, achat de kits sécurité pour les cyclistes, incitation au covoiturage. "Les kits sécurité comprennent un casque, un poncho pour la pluie, des réflecteurs, un anti-vol, une pompe, détaille le directeur. Achetés 30 euros, nous les vendons 5 euros aux étudiants, grâce au soutien de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, et d'Angers Loire Métropole."



La collectivité soutient en effet activement le développement des PDE dans le cadre du Plan de déplacements urbains (PDU) et participe à la réflexion engagée, dans le secteur privé comme dans le secteur public. Voici bientôt deux ans, elle soutenait déjà l'initiative de l'Ecole supérieure d'agriculture d'Angers (ESA), pionnière dans ce domaine. Elle se devait également d'en



### INTERNET

### Le projet de tramway angevin en ligne

Le site Internet consacré au futur tramway de la métropole a été réorganisé et enrichi (http://www.angersloiremetropole.fr/tramway). Actualités, présentation de la ligne Avrillé-La Roseraie, calendrier des travaux, informations techniques... tous les aspects du projet y sont détaillés, avec la possibilité de télécharger différents documents (plan de la ligne, brochures d'information...).



Du 16 au 22 septembre, 6 300 personnes ont visité l'exposition consacrée au projet de tramway présentée au Grand Théâtre. Le bilan de la concertation leur a également été distribué (lire ci-dessous), ainsi que le plan de la ligne où figurait les noms des 25 stations.

**TRAMWAY** 

## Le bilan de la concertation est disponible

appliquer les principes à elle-même, chose faite depuis quelques mois. "Étendu aux salariés de la Ville d'Angers, du Centre communal d'action sociale et de la communauté d'agglomération, notre PDE a été d'autant plus difficile à concevoir qu'on enregistre 163 sites d'embauche et plus de 300 programmes horaires différents !", souligne Arnaud Besson, chargé du suivi du projet à la Direction des ressources humaines de la Ville d'Angers.

Parc-relais, prêts de vélo... Là encore, après étude des déplacements et des besoins, des actions concrètes ont été engagées : "La prise en charge de 50 % du coût de l'abonnement mensuel au bus, la construction d'abris pour les vélos dans plusieurs sites avec vestiaires et casiers, l'incitation au covoiturage sur le site intranet, la possibilité pour les agents des trois collectivités de bénéficier du prêt de vélo avec VéloCité et l'ouverture d'un parc-relais gratuit, boulevard du Doyenné à Angers, près du centre technique de la voirie de Saint-Serge", énumère Arnaud Besson. Pour se rendre au centre-ville, les agents peuvent ensuite soit emprunter un vélo pour la journée, soit utiliser la ligne 10 du réseau de bus, prolongée tout spécialement pour desservir ce parc-relais.

Une enveloppe de 50 000 euros a été réservée en 2005 pour mettre en place l'ensemble de ces mesures, appelées à évoluer ou se développer selon leur impact auprès des personnes concernées : les 4 500 agents de la Ville d'Angers, du Centre communal d'action sociale et d'Angers Loire Métropole.

**Corinne Beauvallet** 

"Le tramway était-il vraiment indispensable ?"
"Pourquoi le faire passer par Avrillé, et non par Belle-Beille ?"
"Une fois en place, comment les voitures vont-elles circuler ?"
Toutes ces questions ont été posées par des Angevins lors des réunions d'information ou expositions sur le tramway.

Un bilan, disponible également en versions braille et cassette, fait la synthèse de ces deux ans de dialogue entre élus, techni-

ciens et habitants. Explication du choix du tracé, des options techniques retenues, organisation de la ville, et notamment des transports, autour du



futur tramway : ce document reprend tous les points débattus lors de la concertation, préalable indispensable au démarrage de l'enquête publique. Cette dernière, qui fournira aux habitants une nouvelle occasion de s'exprimer sur le projet, doit aboutir à la déclaration d'utilité publique, obligatoire pour le démarrage des travaux.

n Le bilan de la concertation est disponible sur Internet (www.angersloiremetropole.fr) et à la Mission tramway (21 rue Chevreul, Angers. Tél, 02 41 05 51 86.)

#### ÉTUDE

### 2600 entreprises concernées par le tracé de la première ligne de tramway

**Quel impact** aura le tramway sur l'activité économique, le long des douze kilomètres de la première ligne, d'Avrillé à La Roseraie ? Difficile de répondre à cette question, et donc de préparer les solutions appropriées, sans un état des lieux de départ. Une étude sur ce "point 0" a été réalisée par l'Agence d'urbanisme de la région angevine (Aura), à la demande de la Mission tramway d'Angers Loire Métropole.

Selon ce recensement, "la première ligne du tramway concerne 2600 établissements privés, toutes activités confondues, et plus de 14000

emplois salariés et non salariés dans un corridor de 500 mètres (250 mètres de chaque côté de la ligne). En ajoutant les grands établissements publics ou para-publics, ce nombre d'emplois dépasse sûrement les 25 000", précise l'Aura. Une présentation de cette analyse sera prochainement proposée aux professionnels concernés. Elle permettra, dans un premier temps, de gérer le mieux possible la délicate phase des travaux. À plus long terme, ce sera aussi une piste de travail pour réfléchir à l'adaptation de leur offre.

## L'info Métropole

### ENVIRONNEMENT

### **ASSAINISSEMENT**

### Vérifier le bon fonctionnement des installations individuelles

Sur les 65000 abonnés du service de l'eau d'Angers Loire Métropole, 5000 ne sont pas reliés au tout-à-l'égout. "Il s'agit essentiellement de maisons situées dans les écarts des communes rurales ou dans des gros hameaux des communes périphériques, et pour lesquelles le raccordement au réseau serait trop coûteux et difficile à mettre en œuvre au niveau technique", précise Jean-Marc Verchère, directeur de l'eau et de l'assainissement à Angers Loire Métropole.

Ces habitations sont concernées par la création du service public d'assainissement non collectif. En cohérence avec la loi sur l'eau, ce service est destiné à contrôler le bon fonctionnement et l'entretien des installations individuelles. Dans les quatre années à venir, toutes ces habitations recevront la visite d'un technicien chargé d'établir un diagnostic : "Une mise aux normes ne sera exigée que si nous constatons un grave problème. Une installation fonctionnant bien et entretenue correctement ne fera pas l'objet de demandes particulières", ajoute le directeur.

mairie. "Mais l'assainissement individuel est efficace, insiste Jean-Marc Verchère, à condition notamment de vidanger la fosse tous les quatre ans et de vérifier le bon état des équipements."

n Des réunions d'information seront organisées dans les communes par le service d'eau et d'assainissement d'Angers Loire Métropole.



### Plan de zonage. Pour connaître les terrains en mesure d'être raccordés au tout-à-l'égout, il est possible de consulter le "plan de zonage", à la

Renseignements au, 02 41 05 51 06.



### RÉSEAU

### Dix kilomètres de canalisations pour relier Savennières

Angers Loire Métropole vient de réaliser la plus importante extension de son réseau d'eau potable : dix kilomètres de canalisations en fonte ont été posés entre le réservoir de Beaucouzé et le château d'eau du Pâtis Diard, entre Savennières et La Possonnière. Au début de l'année 2006, ces canalisations fourniront les abonnés en eau et remplaceront l'usine de production de La Possonnière. "Cette usine, d'une ancienne génération, ne traite pas les pesticides. Elle est par ailleurs insuffisante pour filtrer les matières organiques en suspension, note Jean-Marc Verchère, directeur de l'eau et de l'assainissement à Angers Loire Métropole. Plutôt que de la rénover, nous avons fait le choix d'un raccordement sur l'usine des Ponts-de-Cé." Cette dernière est actuellement la plus grande d'Europe à utiliser un procédé d'ultra-filtration. L'investissement consenti se porte à 1,2 M€ (2 millions auraient été nécessaires pour rénover l'usine de La Possonnière). D'autres communes du territoire restent encore dépendantes d'autres réseaux de production : Briollay, Soucelles, Villevêque, Saint-Léger, Saint-Martin-du-Fouilloux, Saint-Clément et Béhuard. Angers Loire Métropole étudiera progressivement

raccordement au réseau principal.

### **COMPOST**

### Vente à Villechien

La plate-forme de compostage située à l'ancienne déchèterie de Villechien (Saint-Barthélemy) poursuit son activité. Retrait de compost du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Ouverture exceptionnelle samedis 5 et 12 novembre.

### À NOTER

Angers Loire Métropole a entamé les travaux de construction d'une nouvelle station de dépollution, au nord-ouest de Saint-Lambert-la-Potherie. Ce nouvel équipement remplacera les deux stations actuellement en service, dans le bourg et au domaine des Écots.

#### **DÉCHETS**

### UN SERVICE POUR VEILLER AU RESPECT DES RÈGLES DE COLLECTE



Un étiquettage signale les erreurs de sortie des bacs, et les dépôts sauvages font l'objet d'un contrôle accru.



**Nouveaux jours** de collecte et généralisation des bacs roulants (excepté dans certaines rues du centre-ville d'Angers) : pour de nombreuses communes de la métropole, le ramassage des ordures ménagères a subi ces derniers mois d'importants changements, avec pour objectif d'améliorer la propreté et l'esthétique des rues. Des agents d'Angers Loire Métropole sont désormais chargés de veiller à la bonne application des règles établies. S'agissant d'Angers, ils partagent cette fonction avec la brigade de l'environnement, nouvellement mise en place par la Ville.

"Globalement, le système de collecte fonctionne bien", estime Marc Houdon, responsable du service pour Angers Loire Métropole. Reste que des erreurs sont encore commises, notamment dans les quartiers densément peuplés (logements étudiants, habitat collectif), où il est plus difficile d'assurer l'information du public.

Un courrier de rappel des modalités de collecte a été adressé courant octobre à tous les habitants. Suite à cet envoi, les agents du suivi-qualité signaleront, en y apposant un autocollant, les sacs et bacs sortis hors des jours prévus. En cas de manquements répétés, ces derniers seront finalement ramassés, mais le service sera alors facturé à l'usager.

L'équipe du suivi-qualité a aussi pour rôle de lutter contre les dépôts sauvages, souvent constatés à proximité des containers réservés au tri. Après identification des responsables, le ramassage sera également facturé.

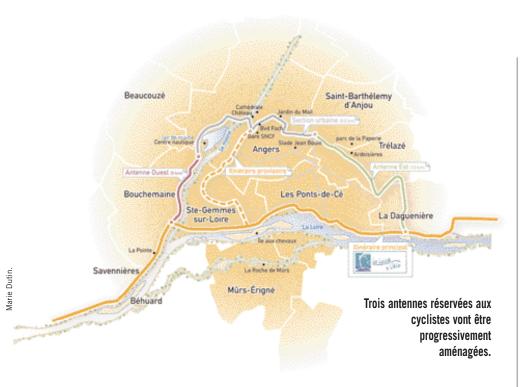
Enfin, un contrôle de la propreté des bacs roulants sera effectué, sachant que leur nettoyage est à la charge de l'usager. En cas de casse du matériel, son remplacement est par contre assuré gratuitement par la communauté d'agglomération. Julien Rebillard

### L'info Métropole

### FERRITOIRE

### **À RETENIR**

Une formation à l'entretien des haies et arbres têtards aura lieu le 25 novembre à Mûrs-Erigné. Renseignements au, 02 41 05 52 28. 20 €.



### **AMÉNAGEMENT**

### DES ANTENNES POUR RELIER LA LOIRE À VÉLO

**Ce sont** 150 kilomètres à l'usage quasi exclusif des vélos : le tronçon Angers-Tours de la "Loire à vélo" a été inauguré cet été. Pour en assurer la connexion depuis le centre-ville et différents points de l'agglomération, trois antennes entièrement réservées aux cyclistes vont être aménagées par Angers Loire Métropole, en partenariat avec la région et le département.

Côté ouest, le parcours partira du lac de Maine pour se connecter à l'itinéraire de la Loire à vélo au niveau du pont de Bouchemaine. D'une longueur de 5 km, il suivra sur sa plus grande partie le chemin de halage de Bouchemaine. Les travaux débuteront en 2006, pour une ouverture prévue au printemps 2007.

Côté est, la section ira des Ardoisières, à Trélazé,

à La Daguenière. Encore au stade de l'enquête publique, ce tronçon ne devrait ouvrir que début 2008, en raison des études approfondies imposées par la particularité du site traversé. Cette antenne fera 10 km.

Partant de la gare Saint-Laud, la section du centre-ville d'Angers assurera la liaison entre les antennes est et ouest, et traversera le cœur historique de la ville. Les travaux seront effectués en deux tranches, pour se caler sur le calendrier des deux autres tronçons : jonction depuis la gare vers l'ouest en 2007, vers l'est en 2008. Toujours depuis la gare Saint-Laud, un itinéraire provisoire permet déjà de rallier la Loire à vélo, à hauteur de Sainte-Gemmes, via un trajet empruntant des routes à très faible circulation.

#### **VOIRIE**

### Le viaduc de l'All débute sa traversée de la Maine

**Entre le pont** de la voie ferrée et le pont Jean-Moulin, la construction du viaduc de l'A11 entre dans une phase spectaculaire. Les travaux de réalisation de cet ouvrage (532,50 m de long pour 20,90 m de large) ont débuté en avril par l'aménagement des remblais qui serviront d'assise au viaduc : 100 000 m³ de terre provenant des déblais du plateau des Capucins ont été nécessaires rive droite, contre 20 000 m³ rive gauche. Parallèlement débutaient les travaux de fondations des piles, au nombre de huit : quatre rive droite, quatre rive gauche et deux sur la Maine.

Huit mois de "lançage". En septembre sont arrivées les poutres d'acier qui forment la structure du viaduc. Assemblées sur la rive ouest pour minimiser les travaux sur l'eau, ces structures de près de 100 mètres de long enjambent progressivement la Maine pour venir s'appuyer sur les piles. Cette phase appelée "lançage" durera huit mois.

Une fois les poutres positionnées, restera à couler le béton, avant de réaliser les chaussées, de construire un mur central, puis de poser les barrières de sécurité et les écrans translucides de chaque côté de la deux fois deux voies. Au total, la construction de ce viaduc représente à elle seule un chantier de deux années.





Entre le pont de chemin de fer (pont de Segré) et le bac de l'île Saint-Aubin, le sentier sur la rive droite de la Maine a été réaménagé. Son élargissement permet une meilleure cohabitation des piétons et des cyclistes. Ouverture fin novembre.



La métropole accepte l'adhésion de Saint-Georges

Au 1<sup>er</sup> janvier prochain, la commune de Saint-Georges-sur-Loire et ses 3 000 habitants devraient entrer officiellement au sein de la communauté d'agglomération. La demande formulée par ses élus a en effet été acceptée en conseil de communauté. Reste à présent à attendre l'avis de la commission départementale, annoncé pour la fin novembre, suivi de l'arrêté officiel du Préfet, avant la fin de l'année. Saint-Georges-sur-Loire quittera ainsi la communauté de communes Loire-Layon et le Pays Loire-Layon-Lys-Aubance. "Nous avons fait du bon tra-

vail dans la communauté de communes Loire-Layon, reconnaît le maire, Daniel Froger. Mais quand le moment est venu de choisir le pays auquel notre communauté devait se rattacher, Saint-Georges ne s'est pas senti à sa place. La moitié des actifs de notre commune travaille à Angers. Pour les loisirs, les études, la santé... c'est Angers notre bassin de vie naturel." Un argument entendu par les conseillers communautaires qui font ainsi de Saint-Georges-sur-Loire la nouvelle entrée ouest de l'agglomération.

### **ENQUÊTE PUBLIQUE**

### Le projet du PLU centre disponible en mairie

Les dates définitives de l'enquête publique sur le projet du plan local d'urbanisme (PLU) du secteur centre ont été arrêtées. Le dossier sera consultable du 7 novembre au 16 décembre, au siège d'Angers Loire Métropole et dans les mairies des communes concernées (Angers, Avrillé, Saint-Barthélemy, Trélazé), où auront lieu également des permanences.

n Renseignements: 02 41 05 51 53 / www.angersloiremetropole.fr (rubrique territoire).

À quinze minutes de la ville centre en direction de Nantes, Saint-Georges-sur-Loire est bordée par la Loire au sud et l'autoroute au nord.

### **QUESTIONS À**

## **Dominique Servant,** vice-président chargé de l'aménagement



Pourquoi avoir accepté la demande de Saint-Georges-sur-Loire d'intégrer la communauté d'agglomération?
Tout d'abord, c'est une demande ancienne et récurrente, déjà exprimée au début du précédent mandat. C'est important,

car cela témoigne d'une décision réfléchie, qui accorde les élus et les habitants. Ensuite, il y avait divergence de vue entre Saint-Georges et Chalonnes sur le choix du pays que devait rejoindre leur communauté de communes. Chalonnes a fait le choix de se tourner vers le sud, rejoignant le pays Loire-Layon-Lys-Aubance, là où Saint-Georges voyait son avenir dans le pays Loire-Angers. Enfin, cela correspond à une logique de bassin de vie : en rejoignant Angers Loire Métropole, Saint-Georges sera englobé dans le schéma de cohérence territorial d'Angers ce qui, là aussi, est cohérent.

#### Il en est de même pour Soulaire-et-Bourg, dont l'examen de la demande a été repoussé au prochain mandat.

C'est vrai que Soulaire fait partie de ce même bassin. Mais sa demande d'adhésion n'a pas été aussi constante. Par ailleurs, l'entrée de Soulaire dans la communauté d'agglomération impliquerait l'entrée conjointe de la commune voisine d'Ecuillé, également candidate. L'impact sur leur communauté de communes serait donc plus fort que dans le cas de Saint-Georges. Cela implique de réfléchir de manière globale avec les élus de ce territoire, et il est plus logique d'entamer ces discussions en début de mandat. C'est pourquoi l'entrée de Saint-Georges dans l'agglomération sera en effet la dernière avant les prochaines élections.



### l'info communes





Charpente apparente, béton et aggloméré : l'aspect "brut" de l'Atelier a pour but de faciliter son appropriation par les jeunes de la commune.



### Les pratiques culturelles ont leur "Atelier"

**Avec le centre** Simone-Signoret, sur Éventard, l'Atelier, dans le bourg d'Écouflant, constitue le deuxième espace de la commune dédié à l'accueil des jeunes. Ouvert fin octobre, le nouvel équipement comprend notamment une salle de 130 m². Chape de béton apparente au sol et plaques d'aggloméré sur les murs : l'aspect "brut" du lieu a pour but de faciliter son appropriation pour des activités très diverses. "L'idée, c'est de permettre ici l'expression de toutes les pratiques culturelles des jeunes", explique Charles Blanquet, chargé de mission à l'action culturelle. "Beaucoup de choses existent sur

Écouflant, mais restent souvent peu visibles, faute de lieu public où s'exprimer."

Musique, expo, vidéo... l'Atelier permet la rencontre et l'émulation entre les jeunes, y compris des communes alentour, encadrés par trois animateurs. "Ce doit être un espace privilégié pour dynamiser la vie de la cité, en facilitant l'implication de tous autour de projets communs, comme le festival Aux Arts etc.", souligne l'un d'eux, Frédéric Aubert. "Par tous ces aspects, l'Atelier illustre pleinement notre projet éducatif local", précise Pascale Boucault-Lebot, adjointe à l'animation et à la vie culturelle.

### Inauguration le 10 décembre

Pour son inauguration officielle, le 10 décembre, l'Atelier accueillera l'après-midi des activités proposées par les jeunes d'Écouflant (jeux vidéo et exercices DJ). À partir de 19 heures, la première partie de la soirée sera assurée par des groupes de la commune, qui présenteront un spectacle continu préparé avec l'association Korus. Un groupe invité et un DJ assureront la fin du programme, entrecoupé de différents intermèdes.

### ÉCOUFLANT

### Angers-Habitat construit sur les rives de la Sarthe

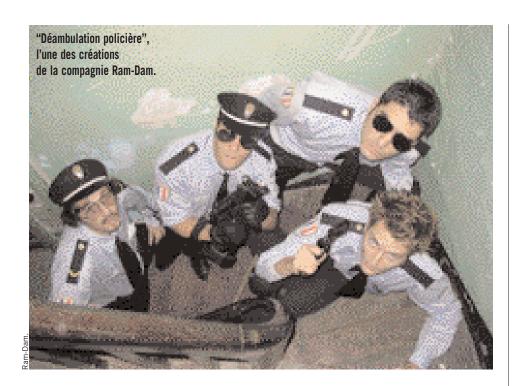
Avec quatre pavillons et huit logements, le quartier des "Rives de la Sarthe" à Écouflant va bientôt hériter d'un nouvel îlot destiné au logement social. Mené par Angers-Habitat, ce programme prévoit également l'adjonction d'un local associatif, d'un relais accueil maternel (Ram) et d'une maison de la Petite-Enfance (en remplacement de la "Maison de la rivière"). Celle-ci abritera la halte-garderie et la crèche.

Parmi les logements, certains seront spécialement conçus pour les personnes à mobilité réduite. "C'est la première fois qu'Angers-Habitat intervient dans notre commune, note le maire, Dominique Delaunay. Nous profitons de leur savoir-faire, sachant que chaque commune présente des particularités sociales et géographiques différentes." Côté municipalité, tout a été pensé pour intégrer ce nouveau "village" sans créer de nuisances. Les voitures y

circuleront en zone 30 et des liaisons piétonnes permettront de se connecter, à vélo ou à pied, aux commerces et aux services publics du centre-bourg. L'opération, évaluée à 1,12 M€, sera menée tambour battant puisque le tout devrait être livré l'été prochain. Composé d'appartements de type 2 et 3, le "Clos de la Veillère" (situé juste à côté de la maison de retraite) permettra enfin de désengorger en partie la demande en logement social.

### BRIOLLAY

Commerces et services de proximité (pharmacie, médecin, kinés, dentiste...) ont ouvert dans le nouveau lotissement des Varennes. On y retrouve des enseignes installées auparavant dans le bourg ainsi que de nouveaux venus sur la commune (esthéticienne, réparateur hi-fi...).



### LE PLESSIS-GRAMMOIRE

### Dix ans de Ram-Dam dans les rues

Elle se déplace partout en France, mais figure aussi parmi les habitués des festivals de théâtre de l'agglomération (Scène de canailles, La Rue du milieu, Zic'Zarts...). Voilà tout juste dix ans que la compagnie Ram-Dam, créée en 1995 au Plessis-Grammoire, balade son théâtre de rue de ville en ville, avec quelque 400 représentations à son actif. Fondée par des artistes amateurs de cirque, la compagnie propose également des ateliers de jonglage, équilibre, assiettes chinoises...

"Ram-Dam, c'est aujourd'hui cinq acteurs et deux assistants, qui ont notamment pour rôle d'apporter un regard critique permanent sur ce que l'on fait", explique Thomas Beunardeau, l'un des comédiens. "C'est d'autant plus important que tous nos spectacles sont des créations originales." Le dernier d'entre eux, "Ligne 32", met en scène cinq personnes attendant un bus qui n'arrivera jamais. Un thème qui pourrait sembler austère s'il n'était pas passé à la moulinette burlesque de Ram-Dam, et ponctué de numéros tout droit sortis des arts du cirque. Cette marque de fabrique, la compagnie compte bien la pérenniser, pourquoi pas en se professionnalisant. "On étudie cette piste, mais en prenant le maximum de précautions pour ne pas aller dans le mur", précise Thomas Beunardeau. Car amateur ou professionnel, le but est que le Ram-Dam continue.

#### **BRIOLLAY**

### La RD 52 en chantier pour plus de sécurité

### Plus de 8 000 voitures et

600 camions par jour : la RD 52 connaît une importante circulation de transit, liée aux déplacements quotidiens entre Angers et, au nord, Tiercé et Châteauneuf. "Il faut bien reconnaître que malgré la signalisation, la vitesse des automobilistes est souvent excessive, notamment en traversant le lieu-dit de Vérigné", témoigne Gérard Maingot, maire de Briollay. Une dangerosité accentuée par des trottoirs présents de manière discontinue, sur un axe pourtant très urbanisé.

Si certains aménagements ont déjà été faits, il était nécessaire de revoir dans son ensemble la traversée de Vérigné, comme le demandent de longue date les habitants. "Les travaux ont commencé mi-octobre, et seront menés en continu par étapes successives", explique Gérard Maingot. Premier chantier : la refonte de la chicane située en sortie de Vérigné, direction Tiercé. Puis un rond-point sera installé à l'entrée du lieu-dit, en venant du centre-ville de Briollay. Pistes cyclables et voies piétonnes seront ensuite aménagées le long de la voirie, qui sera remodelée pour plus de sécurité. Attention : pendant toute la durée des travaux, dont la date d'achèvement n'est pas encore connue, une circulation alternée est mise en place, d'où de gros ralentissements.



La traversée de Vérigné sera sécurisée.



### **SAINT-LÉGER-DES-BOIS**

Grands projets, institutions et renseignements pratiques sont en ligne sur le nouveau site de la commune : www.saint-leger-des-bois.fr

#### BEAUCOUZÉ

### La médiathèque ouvrira à l'automne 2006



**Ce sera un bâtiment** de plainpied dont la forme, vue du ciel, évoquera celle d'un papillon. La construction de la future médiathèque Anita-Conti, à Beaucouzé, a commencé fin septembre et se terminera un an

plus tard, à l'automne 2006. Ses lignes originales dessineront un intérieur de 850 m², propice à l'aménagement d'un espace enfants, avec petite scène pour les contes, et à de larges surfaces dédiées aux bandes dessinées

et romans. L'espace multimédia sera lui équipé de huit ordinateurs reliés à Internet. "La bibliothèque actuelle ne fait que 200 m²", précise Annick Kerriou, adjointe à la culture. "Là, nous disposerons d'une structure adaptée à une population de 8 000 habitants, ce qui nous permettra d'accueillir un public débordant même les limites de la commune."

Culminant à seulement quatre mètres de haut pour s'intégrer dans un décor de verdure, la médiathèque s'ouvrira sur le plan d'eau du Couzé, à proximité de la Maison commune de loisirs et de la Maison de l'enfance. D'un budget total de 1,3 M€, la construction de cet équipement bénéficie d'une aide de 115 000 euros apportée par la région au titre du contrat régional d'agglomération.

### **BOUCHEMAINE, BEAUCOUZÉ, SAINT-LAMBERT**

### Un outil intercommunal au profit des assistantes maternelles et des familles

Beaucouzé, Saint-Lambert-la-Potherie et Bouchemaine travaillent déjà de concert pour le portage des repas à domicile, action pilotée par Beaucouzé. C'est à présent Bouchemaine qui porte la création du relais d'assistantes maternelles intercommunal (Ram). "Le relais fonctionnait déjà depuis plusieurs années dans notre commune, rappelle Anne Mortier, adjointe au maire chargée de l'intergénération. C'était par ailleurs l'un des objectifs de Beaucouzé et Saint-Lambert, dans le cadre de leur contrat enfance." C'est donc de façon naturelle que le travail s'est engagé entre ces trois communes, pour aboutir, après une année de réflexion, à la création d'un relais intercommunal destiné aux assistantes

maternelles du secteur, comme aux parents de jeunes enfants.

Les deux salariées partagent ainsi leur temps entre les trois communes, intégrant les dispositifs déjà en place, comme le "lien passerelle", qui permet à des assistantes, les enfants dont elles ont la charge, et parfois des parents, de participer à des activités à l'école maternelle. Le "point rencontre" du jeudi matin est également maintenu. "Le relais d'assistantes maternelles travaillera avec les élus de chaque commune pour étudier les besoins et les attentes le plus finement possible", assure Anne Mortier.

**Corinne Beauvallet** 

n Renseignements : 02 41 77 22 66.

#### SAINT-MARTIN-DU-FOUILLOUX

### Un nouveau lieu de promenade aux Fontaines

Adossé au lotissement des Fontaines, le nouveau parc paysager prend forme. Ce nouveau lieu de promenade de six hectares, protégé de la route par un merlon paysager, comprend un terrain de bicross, un plan d'eau, des espaces naturels arborés ou en clairière, des sentiers de cheminement et un parking. Des jeux pour enfants y seront prochainement installés. Avec le bois du Fouilloux, ouvert à la promenade et aménagé depuis sept ans, ce nouveau parc renforce l'ossature de la "boucle verte" de la commune.

### SAINT-JEAN-DE-LINIÈRES

Les travaux d'embellissement des abords de la RN23 se poursuivent. Anciennement en friche, la butte de terre, à proximité de la mairie, a été abaissée et mise en valeur par des plantations.





**SOULAINES-SUR-AUBANCE** 

### Marie, la première boulangère du village

Marie Larcher aime bien les petits matins dans le silence de son fournil. Avant que la maisonnée ne s'éveille, elle prépare les pains et viennoiseries biologiques qu'elle vend l'après-midi dans sa boulangerie, ouverte il y a un an. Une année savoureuse pour la boulangère qui était, il y a peu de temps encore, travailleuse sociale.

"J'ai commencé à faire mon pain voici une dizaine d'années parce qu'il n'y avait pas de boulangerie dans le village, raconte Marie. À l'époque, j'étais en congé parental. J'avais du temps et je me suis mis à faire du pain également pour des amis. C'est de là qu'est née l'idée de cette reconversion professionnelle."

Le projet a mis cinq ans à aboutir, en commençant par le passage obligatoire : le CAP de boulanger, en alternance chez un boulanger bio de Saint-Martin-du-Bois. "Je me suis demandée si j'allais tenir le coup, se souvient Marie. Pendant neuf mois, je me suis shootée au chocolat! Puis j'ai obtenu mon CAP avec de bonnes notes."

L'étude de marché confortant le projet, restait ensuite à créer la boulangerie. La maison familia-

le offrait encore suffisamment d'espace à aménager : la boulangerie à l'avant, le fournil à l'arrière, dans une ancienne menuiserie qui ouvre sur le jardin dans lequel Marie cueille les herbes qui parfument certains pains spéciaux. "Dix mois de travaux, en y passant les soirées, les vacances et tous les week-ends", résume la boulangère. Dix mois pendant lesquels son époux, professionnel du bâtiment, s'est complètement investi dans le projet, réalisant lui-même le four.

#### Au fournil dès 4 heures

Quatre jours par semaine, Marie commence sa journée de travail entre 4 et 6 heures du matin. "Je travaille environ 60 heures par semaine, avec vingt minutes de pause pour déjeuner." À 6, 10 et 11 ans, les petits Larcher se préparent seuls le matin, ce qui n'empêche pas les incursions dans le fournil avant le départ pour l'école. "Les enfants profitent de ma présence : ils peuvent venir me voir quand ils le veulent. Mais la première semaine d'ouverture, ils ont été malades tous les trois!"

Le Fournil de l'Aubance est ouvert les lundi, mardi, jeudi et samedi de 16 h à 19 h 30. 15 rue de l'Aubance à Soulaines (impasse derrière l'église).

### **MÛRS-ERIGNÉ**

### La mairie rejoint le centre de la commune

**Située** chemin de Bellevue, la nouvelle mairie ouvrira ses portes au public le

24 novembre. Aménagée dans une ancienne propriété de 800 m², entourée d'un espace boisé de 17 000m², la nouvelle maison communale offrira la surface nécessaire au fonctionnement des services municipaux et un accueil de qualité aux usagers. Ce déménagement concrétise aussi la volonté de l'équipe municipale de



Cette ancienne maison d'habitation complétée d'une extension accueille la mairie.

recentrer les espaces publics. À proximité de l'école Bellevue et de la Maison de l'enfance, cet espace pourrait également accueillir dans l'avenir d'autres espaces publics, comme la cuisine centrale. "Ce sera un lieu de service public à équidistance de l'ensemble du territoire urbain", résume Pierre Marquis, chargé de mission pour les enjeux d'aménagement du territoire.

Une réflexion sur la réaffectation de l'ancienne mairie est en cours, sachant qu'elle devrait notamment accueillir des associations. L'ancienne mairie sera fermée au public du 18 au 23 novembre afin de permettre le déménagement des services municipaux. Une cellule d'urgence sera toutefois maintenue sur place (pour l'état-civil par exemple). Le téléphone de la mairie est inchangé (02 41 79 78 77), tout comme les horaires d'ouverture au public.



### LE PLESSIS-MACÉ, LA MEIGNANNE, LA MEMBROLLE

### Le syndicat intercommunal pilote le projet de centre culturel et sportif



**Le SIVM du Longuenée** fêtait l'année dernière ses quarante ans. Créé en 1964 pour faciliter la mise en place de l'assainissement collectif des communes adhérentes (La Membrolle, La Meignanne, Le Plessis-Macé), le

syndicat intercommunal à vocation multiple a vu peu à peu ses prérogatives s'étendre. "Pour faire bref, on peut dire que nous avons repris les tâches allouées aux cantonniers d'autrefois", explique Serge Luda, président du SIVM. Entretien des espaces verts, des voiries et des bâtiments constituent l'essentiel de ses compétences, auxquelles s'est récemment ajoutée la mission de création d'un équipement socio-culturel et sportif.

Début des travaux en 2006. "La population de nos trois communes connaît une croissance importante, et avec elle l'apparition de besoins nouveaux, notamment d'un lieu destiné aux événements associatifs et à la pratique sportive. Mais le coût de ce type de construction est élevé, et donc difficile à prendre en charge pour une commune isolée", explique Serge Luda. C'est donc le SIVM qui portera le projet, pour lequel les trois communes se sont rapidement mises d'accord. "Le site retenu pour l'implantation du bâtiment est à la sortie du Plessis-Macé, à michemin entre La Membrolle et La Meignanne. Cette affectation a été inscrite au plan local d'urbanisme, illustrant l'intérêt d'élaborer ce type de document à l'échelle intercommunale." Les travaux devraient débuter fin 2006, et durer environ un an. Julien Rebillard

### SAINT-CLÉMENT-DE-LA-PLACE

### Près de 170 logements sur la ZAC des Vignes

**L'aménagement** a débuté sur la ZAC des Vignes, où 167 logements seront construits en trois étapes. Cette première tranche de travaux comporte un accueil périscolaire, soixante logements individuels en accession à la propriété, onze locatifs sociaux et sept locatifs privés. Des chemins piétonniers et un mail paysager agrémenteront l'ensemble.



### MONTREUIL-JUIGNÉ

Dix-sept artistes de la commune se partagent l'affiche pour une exposition organisée salle Jacques-Brel. Peinture, dessin, sculpture, photographie... à découvrir du 11 au 19 novembre (14 h à 18 h, entrée libre).



### **MONTREUIL-JUIGNÉ**

## L'antenne du CCAS ouvre le quartier vers l'extérieur

**C'est un petit local,** au deuxième étage d'un bâtiment de logements collectifs, rue Espéranto. Être là, c'était la mission première de l'antenne du CCAS de Montreuil-Juigné, installée dans ces murs en avril 2002. "L'idée, c'était de rapprocher l'animation sociale de la vie des quartiers", explique Alice Gerfault, adjointe chargée de l'action sociale et vice-présidente du CCAS. Et les habitants ont su saisir la balle au bond, faisant de l'endroit un lieu où faire entendre les difficultés du quartier, un lieu aussi pour se retrouver, s'entraider, bâtir des projets.

"Lors de la première réunion, on s'est rendu compte qu'il y avait une grosse attente vis-à-vis du logement", se souvient Françoise Cransac, coordinatrice qui assure l'animation de la structure. "Demande d'un meilleur entretien des parties communes, problème de la place des enfants dans le quartier... Leurs souhaits étaient précis, mais ne trouvaient pas d'écho." Avec le relais du CCAS, un dialogue constructif se met en place

avec le bailleur pour aboutir, en 2003-2004, à une réhabilitation des logements. "Les habitants ont été associés aux travaux. Parmi les fresques qui décorent l'entrée des cages d'escalier, certaines ont même été réalisées à partir des dessins d'une résidente", souligne Alice Gerfault.

Depuis, l'antenne du CCAS a gagné ses galons de lieu de ressource, où Françoise Cransac accueille, écoute, conseille parfois, mais ne fait jamais "à la place de...": "Nous avons incité les habitants à former une association, "Nos quartiers de Montreuil-Juigné", qui est maintenant notre interlocutrice sur tous les projets menés." Et les projets sont nombreux, destinés à rompre l'isolement des jeunes, des familles, des personnes âgées... "Nous essayons de faire l'interface entre le quartier et les structures comme le relais d'assistantes maternelles, l'espace jeunesse, la mission locale. Notre rôle, c'est en fait d'être une passerelle vers l'extérieur."

Julien Rebillard

#### LA MEMBROLLE-SUR-LONGUENÉE

### Le quartier des Chênes se construit progressivement

**Comme** toutes ses voisines de l'agglomération angevine, La Membrolle-sur-Longuenée enregistre une forte demande de logements, tant en locatif qu'en accession à la propriété. "La commune compte à ce jour 82 logements sociaux, constate le maire, Jean-Louis Gascoin. Mais le turn-over étant très faible, c'est insuffisant."

Pour autant La Membrolle souhaite conserver un développement équilibré et préserver son caractère rural, apprécié de ses 1600 habitants. Le quartier des Chênes, dont l'aménagement a débuté, se construira donc progressivement. Le programme global, sur 32 hectares, prévoit 257 lots en accession à la propriété, 13 locatifs sociaux et 14 maisons de ville. La première phase, entamée cet automne, est elle-même découpée en trois tranches. Seuls 63 logements seront construits en 2006 : 14 maisons de ville, 9 logements sociaux et 40 maisons individuelles. Les lots suivants seront disponibles en 2008 et 2010, la seconde phase d'aménagement n'étant pas encore programmée.

Cinq hectares d'espaces verts. "Cette progression régulière est une volonté de la commune, explique Jean-Louis Gascoin. Il faut que les équipements publics et la vie locale puissent s'adapter à une augmentation de la population." Les élus ont également été vigilants sur la qualité des espaces verts : environ cinq hectares au total et des cheminements piétonniers qui offriront une respiration à ce nouveau quartier. Un espace y est par ailleurs réservé pour un éventuel équipement public.



AVRILLÉ

### Dès le mois de novembre, un Noël à la mode slave

### Pour la cinquième année

consécutive, Noël commence en novembre à Avrillé. Le rendez-vous de "Noël magique" se décline cette fois sur le thème du Noël slave, avec en point d'orgue, le 9 décembre, la compagnie Gueule de Loup qui fera souffler un grain de folie sur l'esplanade de l'hôtel de ville, autour d'immenses poupées russes et en compagnie de la méchante Babayaga (17 h à 19 h 30). Une semaine auparavant, les comédiens de Gueule de Loup auront rendu visite aux enfants des écoles, aux résidants des foyers-logement, de La Fauvetterie et des Tournesols.

Mais les animations de ce Noël slave débuteront dès le mois de novembre avec, chaque mercredi, des ateliers de bricolage ouverts aux enfants, dans le hall de la mairie. Sous la houlette du club féminin, les participants réaliseront des objets de décoration pour Noël. Les ateliers auront lieu : le 9 novembre de 15 h à 17 h, le 16 novembre de 10 h 12 h, le 23 novembre de 15h à 17 h et le 29 novembre de 10 h à 12 h. Les bulletins d'inscription sont à déposer à l'accueil de la mairie.

n Renseignement au, 02 41 37 41 43 ou à l'accueil de la mairie.

### AVRILLÉ

### 30 000 arbres pour lancer la ceinture verte

Plus de 21 000 arbres plantés à La Livonnières au nord, près de 10 000 à la Petite Planche, au sud : le projet de ceinture verte inscrit dans la charte "Avrillé ville parc" entre dans le concret en cette fin d'année avec l'aménagement de ces deux sites, respectivement de 15 et 6 hectares. "Cette ceinture verte est un écran de verdure qui nous permettra de contenir l'urbanisation d'Avrillé, résume Annie Darsonval, adjointe au maire chargée de l'environnement et du cadre de vie. Il ne s'agit pas de former une frontière, mais de maintenir la ville à une taille humaine."

Piétons, cyclistes et cavaliers. L'aménagement de La Livonnières et de la Petite Planche a été conçu en collaboration avec l'Office national des forêts. "Ce travail a permis de déterminer les espèces qui seront plantées : frênes, chênes, merisiers, cormiers, bouleaux, pins..." Des sentiers de promenade pour piétons, cyclistes et cavaliers seront aménagés à l'intérieur de ces espaces boisés, ainsi que, dans l'avenir, des jeux pour les enfants et des espaces de pique-nique. Les enfants sont d'ailleurs étroitement asso-

ciés à l'opération : chaque école aura un périmètre dédié dans lequel les écoliers participeront aux plantations et en suivront l'évolution. "La petite mare de La Livonnières sera quant à elle mise en valeur, en collaboration avec des étudiants de BTS tourisme", ajoute Annie Darsonval.

Ce projet de 175 000 euros, subventionné par le conseil général et le ministère de l'Agriculture, se poursuivra ensuite de l'autre côté de la route nationale pour former un véritable écrin de verdure.

### TRÉLAZÉ

Ouvert voici quatre ans, le cybercentre de Trélazé est désormais adapté aux personnes handicapées. C'est le premier du genre en Pays-de-la-Loire. Contact : 18, rue Ludovic-Ménard. Tél, 02 41 69 25 76.

### TRÉLAZÉ

### Une maison de spécialistes au Village-santé

"Pour les patients, la réunion de différentes spécialités permet de mieux prendre en charge les polypathologies", estime Catherine Bossu, neurologue ayant installé son cabinet dans la maison de spécialistes de Trélazé. "Les personnes qui viennent ici régulièrement ont vraiment le sentiment d'être suivies par une équipe." Cet équipement a ouvert fin juin dans le Villagesanté, à côté de la clinique Saint-Léonard.

Sept disciplines. Structure encore peu commune, la maison de spécialistes accueille dans un même bâtiment plusieurs praticiens, pour autant de compétences différentes. "Pour nous, le fait d'être regroupés nous donne les moyens de nous doter d'un matériel de très bonne qualité en partageant les coûts", souligne la neurologue. "Notre travail avec les cliniques est par ailleurs facilité par notre implantation au sein du Village-santé." Stomatologie, cardiologie, neurologie, angiologie, pédiatrie, orthésiste et pneumologie: sept spécialités sont actuellement représentées, sachant que la liste est évolutive.



"Il y a de la place pour accueillir de nouveaux praticiens", souligne Catherine Bossu. Et lorsque tout l'espace sera occupé, des extensions au bâtiment actuel seront possibles.

La maison de spécialistes a été inaugurée fin septembre.

### LES-PONTS-DE-CÉ/TRÉLAZÉ

### Les écoles de musique unies dans l'intercommunalité

Plus de disciplines accessibles en bénéficiant des tarifs de sa commune de résidence : voilà très concrètement le premier intérêt de la convention conclue le 5 octobre par les maires des Ponts-de-Cé et de Trélazé, unissant ainsi leurs écoles de musique. "Aux Ponts-de-Cé, par exemple, nous ne proposons pas de cours de violoncelle, mais cet instrument est enseigné à Trélazé. C'est l'inverse, par contre, s'agissant des cours de chant", détaille Daniel Carcel, directeur du développement culturel pour la mairie des Ponts-de-Cé. "Maintenant, les habitants intéressés par ces cours pourront s'adresser indifféremment à l'une ou l'autre de ces communes."

Idem pour la participation aux pratiques collectives, c'est-à-dire orchestres et ensembles vocaux.

"Cette action montre que l'intercommunalité peut se décliner sur plusieurs sous-ensembles", souligne Pierre-André Ferrand, maire des Ponts-de-Cé. "Toutes deux membres d'Angers Loire Métropole, nos deux communes partagent également des intérêts qui leur sont propres, et qu'elles peuvent mettre en œuvre à leur niveau." Pour Marc Goua, maire de Trélazé, "ce type de coopération permet de rationaliser nos fonctionnements, dans l'intérêt de l'usager et le respect du contribuable".



### SAINT-BARTHÉLEMY D'ANJOU

### La crèche Pigeon Vole cultive sa différence



**"Les structures** d'accueil collectif étaient insuffisantes sur Saint-Barthélemy, où existait seulement une halte-garderie, explique Nathalie Houdebine, éducatrice de jeunes enfants à la crèche Pigeon Vole. Des parents ont donc décidé de retrousser leurs manches. C'était en 1982. Et depuis, le principe fondateur, basé sur une implication constante des parents, n'a jamais

été remis en cause." Seule crèche parentale du département, Pigeon Vole accueille jusqu'à seize enfants de trois mois à trois ans, et quelques-uns un peu plus grand en halte-garderie.

Dans la salle principale, on retrouve les jeux et livres habituels des lieux de garde pour jeunes enfants. Ouverte sur un jardin planté de marronniers, la salle attenante est utilisée pour les acti-

vités des plus âgés. C'est là aussi que sont servis les repas, "préparés sur place par les parents, selon des menus qu'ils élaborent eux-mêmes", précise Nathalie Houdebine. Et ce n'est qu'un exemple de leur participation, que l'on retrouve dans tous les aspects de la vie de la crèche.

Implication à tous les niveaux. S'occuper des enfants avec les éducateurs, coup de main pour le ménage, courses alimentaires... les tâches que se répartissent les parents représentent pour chaque famille un engagement d'une demi-journée par semaine. Mais plus qu'assurer le quotidien, c'est tout le fonctionnement de la crèche que régissent ensemble parents et professionnels. "Nous avons une réunion mensuelle où nous traitons tous les aspects administratifs et matériels: achats à réaliser, aménagement des locaux, programme des sorties..."

Depuis 2004, pour des raisons de financement public, Pigeon Vole ne peut accueillir que des familles domiciliées à Saint-Barthélemy. Une situation que Nathalie Houdebine souhaite voir évoluer, pour permettre à un plus large public d'accéder à ce service peu répandu, qui réussit la synthèse entre éducation parentale et garde collective.

### TRÉLAZÉ

### Concours de poésie

**Le Groupement** des artistes trélazéens et la Taverne aux poètes d'Angers organisent un concours de poésie. Pour y participer, adresser un seul poème inédit, de forme classique ou libre, d'une page maximum. Les nom, prénom, date de naissance, adresse

doivent être portés sur une feuille jointe au poème. Le tout doit être adressé avant le 26 novembre à Maurice Faes, 34 rue Léon-Blum, 49800 Trélazé. Participation aux frais :  $8 \in (4 \in \text{pour les moins de 25 ans})$ , à l'ordre du GAT à joindre à l'envoi.



### **ACCUEIL JEUNES**

Lieu d'information gratuit (emploi, formation, logement...), le Centre information jeunesse a été entièrement rénové et agrandi (5 allée du Haras).





Maquettes, panneaux et films en images de synthèse présentent le projet de ville angevin.

#### **EXPOSITION**

## Angers en 2015 : une nouvelle ville à découvrir au musée des beaux-arts

**Le végétal,** l'eau et l'urbanisme. Ensemble, ces trois thèmes déclinent le projet Angers 2015, mis en scène dans l'exposition "Projet de ville, projet de vie", visible au musée des beaux-arts jusqu'au 11 décembre.

Des voies sur berges transformées en un vrai boulevard urbain, des quartiers (Grand Pigeon, Belle-Beille, La Roseraie, Verneau, Monplaisir) entièrement renouvelés, de nouveaux équipements (Le Quai) et axes de circulation (contournement nord, rocade sud)... c'est le visage d'une ville métamorphosée qui se dessine par le biais de maquettes et films en images de synthèse. L'un d'eux propose notamment de suivre la progression du futur tramway, incorporé dans son environnement urbain.

Plans d'eau interactifs. Des photos sont également présentées sur de grands panneaux horizontaux recouverts d'eau, que le visiteur n'a

qu'à effleurer pour changer d'image. Pour les enfants, un petit livret est disponible à l'entrée, les invitant à répondre à différentes questions sur le thème du développement durable.

n "Angers 2015, projet de ville, projet de vie".

Jusqu'au 11 décembre, musée des beaux-arts.

Du mardi au dimanche (12 h – 18 h), nocturne (jusqu'à 20 h) le premier vendredi du mois.

Entrée libre.

### **SOLIDARITÉ**

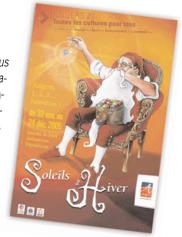
### Soleils d'hiver, lumineux et équitables

**En huit éditions,** Soleils d'hiver s'est imposé comme la manifestation phare de la fin d'année dans l'agglomération\*. Alors que la lumière du jour se fait plus rare, la ville centre brillera de tous ses feux grâce au thème retenu cette année et décliné dans l'esprit du développement durable : "Angers 1, 2, 3... Lumières!" Les illuminations, à faible consommation d'énergie, seront réalisées par la société Kréat, basée à Soucelles, qui a imaginé des "Soleils bleus" pour illuminer les vitrines.

Le développement durable sera par ailleurs illustré de façon concrète au village équitable installé place Sainte-Croix. Un

village qui entend devenir cette année le "rendez-vous des consommateurs en quête d'éthique et de responsabilité", en montrant toute la diversité et le professionnalisme de cette filière. Au programme : plus de modernité et plus de produits, répartis dans les dix chalets fabriqués en Afrique selon les principes du commerce équitable.

- \* Soleils d'hiver est organisé par la Ville d'Angers en partenariat avec les Vitrines d'Angers et la Chambre de commerce et d'industrie.
- ${\color{red}n}$  Du 30 novembre au 24 décembre. Renseignements au, 02 41 05 45 44.



## L'agenda sorties

### **MUSIQUE**

**Louis Bertignac.** Chanson rock. 23 €. *Le 8 novembre, à 20 h 45. Chabada.* 

Mouss et Hakim. Chanson. 18 €. Le 10 novembre, à 20 h 45. Chabada.

The Wriggles. Chanson, humour (dès 12 ans). Spectacle "Moi d'abord". 9,30 à 22,80 €. Le 10 novembre, à 20 h 30. THV.

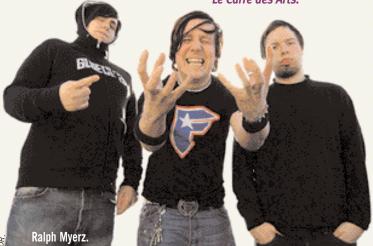
Mass Hysteria, Eths, Urban Poizon. Rock. 18 €. Le 11 novembre, à 20 h 45. Chabada.

**Kyo.** Rock français. 30 €. *Le 12 novembre*, à 20 h 30. *Amphitéa*.

**Cycle Tchaïkovski.** ONPL. 10 à 25 €. *Le 13 novembre*, à 17 h. Centre de congrès.

**Cuore.** Angers Nantes Opéra. 10 à 30 €. *Le 13 novembre, à* 14 h 30 et le 15 novembre, à 20 h. Grand-Théâtre.

**Amel Bent.** Chanson. 29 €. *Le 15 novembre, à 20 h 30. Centre de congrès.* 



### VISITES ANGERS

### Laissez-vous conter Angers : la saison 2005-2006 est lancée

Le cycle de sorties "Laissez-vous conter Angers", proposé par Angers Loire Tourisme, enrichit cette année sa programmation par des visites d'entreprise. Cointreau (Saint-Barthélemy), Giffard (Avrillé) ouvriront leurs portes au public, respectivement le 23 novembre et le 21 décembre. RV sur place à 10 h. 4 et 5 €. Dans le cadre de la découverte du patrimoine, visite des coulisses du Grand Théâtre, le 10 décembre. RV sur place à 15 h. 5,5 et 7 €. Le cycle de conférences débutera le 18 novembre, sur le thème de la vigne (les médecins et pharmaciens angevins célèbres, le 9 décembre). 18 h à l'office de Tourisme. 5,5 et 7 €.

Enfin, un guide conférencier accueillera parents et enfants les samedis de vacances scolaires, pour une déambulation dans les rues d'Angers. RV à 15 h à l'office de Tourisme. 5,5 et 7 €, gratuit moins de 12 ans.

Renseignements et programme complet au, 02 41 23 50 00 / www.angersloiretourisme.com.

**Lara Fabian.** Chanson. 38 à 49 €. *Le 16 novembre, à 20 h 30. Amphitéa.* 

Bumcello, Ralph Myerz and the Jack Herren Band. Electro. 17 €. Le 17 novembre, à 20 h 45. Chabada.

**7 1/2.** Par les Cie Jo Bithume et Jacqueline Cambouis. 6 à 10 €. Les 17 et 18 novembre, à 20 h 30. Le Carré des Arts.

### Arthur H, Jasmine Végas.

Chanson. 20 €. *Le 18 novembre*, à 20 h 45. *Chabada*.

Beach Band des Sables d'Olonne. Jazz. 7 à 13 €. Le 18 novembre, à 21 h. Centre Brassens.

#### Concert de chants.

Par la Société des fêtes et manifestations de la ville d'Angers. 5 €. Le 18 novembre, à 20 h 30. Théâtre Chanzy.

#### Inspiration-expiration.

Trio Jazz Tempo. 8 à 12 €. Le 18 novembre, à 20 h 45. Théâtre de l'Avant-Scène.

**Frédéric François.** 35 et 45 €. *Le 19 novembre, à 20 h 30. Amphitéa.* 

#### Les polis sont acoustiques.

5 et 10 €. Chanson française. Le 19 novembre, à 20 h 30. Salle de spectacle de Saint-Clément.

#### Concert de la Sainte Cécile.

Orchestre d'harmonie de la ville d'Angers. Gratuit sur réservation. Les 19 (20 h 30) et 20 novembre (17 h). Théâtre Chanzy.

**Unit.** Jazz. NTA. 14 et 18 €. *Le 22 novembre, à 20 h 30. Théâtre Chanzy.* 

Montgommery, Binari Folks, Ixi Manova. Tournée des Trans Musicales. Gratuit. Le 22 novembre, à 20 h 45. Chabada.



Concert au profit de la création d'écoles de musique en Palestine. Brahms, Mozart, Schubert. 2 €. Le 22 novembre, à 20 h 30. Grand-Théâtre.

**Ars Longa.** Musique du Nouveau Monde. Par Anacréon. 10 à 21 €. *Les 22 et 23 novembre, à 20 h 30. Chapelle des Ursules, à Angers.* 

**Tiken Jah Fakoly.** Reggae. 22,60 €. *Le 23 novembre*, à 20 h 45. Centre Carmet.

Hollywood Porn Star, Lucid Ann. Rock. 15 €. Le 24 novembre, à 20 h 45. Chabada.

#### **RENDEZ-VOUS**

La compagnie Théâtre du voyage intérieur cherche des spectateurs pour participer aux répétitions de sa prochaine création. Rendez-vous les 10 et 11 novembre à 20 h, chez la compagnie Jo Bithume (La Paperie, Saint-Barthélemy). Réservations : 06 80 89 70 00.

**Daphné et Alexis HK.** Chanson française. 6,10 à 17,30 €. *Le 25 novembre, à 20 h 30. THV.* 

#### Pauline Croze, Bartone.

Chanson. 17 €. Le 25 novembre, à 20 h 45. Chabada.

**Cycle Mahler.** ONPL. 10 à 25 €. Les 25 (20 h 30) et 27 novembre (17 h). Centre de congrès.

#### Le petit chœur dilettante.

Chant choral. 5 et 7 €. Le 26 novembre, à 20 h 30. Eglise Saint-Aubin, Les-Ponts-de-Cé.

Mathieu Boogaerts, Ben Ricour. Chanson. 17 €. Le 29 novembre, à 20 h 45. Chabada.

**Trio Bekova.** Piano. Les Mardis musicaux. 10 à 26 €. *Le 29 novembre, à 20 h 30. Grand-Théâtre.* 

#### Chants et danses d'Ukraine.

Association Anjou Lviv. 6 et 11  $\in$ . Le 1<sup>er</sup> décembre, à 20 h. Théâtre Chanzy.

**Stupeflip, Sharkee, Timal 23.** Electro rock. 15 €. *Le* 1<sup>er</sup> *décembre, à 20 h 45. Chabada.* 

**Le Quatuor.** Humour musical. Tournées Baret. 17 à 42 €. **Le 1**<sup>er</sup> **décembre**, à 20 h. **Grand-Théâtre**.

**Nicholas Angelich.** Piano. Les Mardis musicaux. 12 à 28 €. **Le 2 décembre, à 20 h 30. Grand-Théâtre.** 

**Psy4 de la rime.** Hip hop. 18 €. *Le 2 décembre*, à 20 h 45. *Chabada*. Hugues Auffray. Chanson. 42 €. Le 2 décembre, à 20 h 30. Centre de congrès.

Franz Liszt. Musique de chambre. Association angevine Franz Liszt. 5 et 10 €. Le 3 décembre, à 17 h. Foyer du Grand-Théâtre.

**Agoria.** Electro. 15 €. *Le 3 décembre*, à 22 h. Chabada.

**Georges Moustaki.** Chanson. 39 €. *Le 7 décembre, à 20 h 30. Centre de congrès.* 

**Mozart.** Requiem. ONPL. 10 à 25 €. Les 9 (20 h 30), 11 (17 h) et 14 décembre (20 h 30). Centre de congrès. Saul Williams, Spontane.

Soul rock. 17 €. *Le 9 décembre*, à 20 h 45. Chabada.

Concert des orchestres du conservatoire. 2 €.

Le 9 décembre, à 20 h 30. Théâtre Chanzy.

La fanfare de l'étrange Gonzo. 6 et 10 €. Gratuit moins

de 6 ans. Le 10 décembre, à 20 h 30. Salle de spectacle de Saint-Clément.

Barbara, chantée par Marie-Gabrielle Poidevineau. 6 et 9 €. Le 10 décembre, à 20 h 30. La Grange aux dîmes, Soulaines-

sur-Aubance.

On Stage#18. Des groupes à découvrir... 3 €. Le 14 décembre, à 20 h 45. Chabada.

**Global Songs.** Jazz-world, par le trio Résistances. NTA. 14 et 18 €. *Le 15 décembre, à 20 h 30. Théâtre Chanzy.* 

**Deportivo, Dahlia.** Pop rock. 17 €. *Le 16 décembre, à 20 h 45. Chabada.* 

**Kwal.** Hip hop. 15 €. *Le 17 décembre*, *à 20 h 45. Chabada*.

**Concert de Noël.** Chant choral. Entrée libre. *Le 18 décembre, à* 16 h. Eglise Saint-Aubin, Les Ponts-de-Cé.

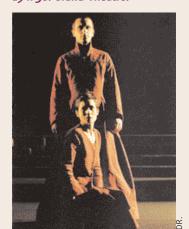
**L'Etoile.** Opéra d'Emmanuel Chabrier. Angers Nantes Opéra. 10 à 50 €. *Les 28, 30 et 31 décembre, à 20 h. Grand-Théâtre.* 

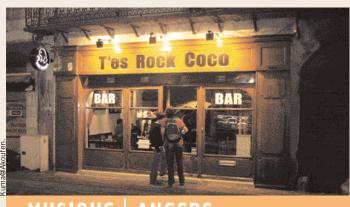
Concert du Nouvel An.

Strauss, Tchaïkovski. ONPL. 10 à 25 €. Le 29 décembre (20 h 30) et le 1<sup>er</sup> janvier (17 h). Centre de congrès.

### **THÉÂTRE**

Andromaque. De Jean Racine. NTA. 8 à 21 €. Le 8 novembre à 20 h 30 ; le 10 novembre à 19 h 30. Grand-Théâtre.





### MUSIQUE | ANGERS

### T'es rock coco : un nouveau café-concert à Angers

Le café-concert T'es rock coco a ouvert à Angers début septembre, 16, rue Beaurepaire. À l'initiative de ce projet, l'association Musique Caméléon agit depuis dix ans pour aider de nouveaux talents à se faire connaître. Avec deux concerts et une soirée DJ par semaine (les jeudi, vendredi et samedi, à partir de 20 h 30), la petite salle en sous-sol n'a pas fini de vibrer sur des rythmes world, rock, électro, jazz... offrant aux spectateurs une programmation variée à petit prix (0 à 7 euros). T'es rock coco est aussi un bar ouvert en journée, avec juke-box gratuit et "coin cheminée" pour consulter BD et revues musicales. Programmation complète sur le site www.tesrockcoco.com

## L'agenda sorties

**Bérénice.** De Jean Racine. NTA. 8 à 21 €. *Le 9 novembre*, à 19 h 30. *Grand-Théâtre*.

**Grosse chaleur.** De Laurent Ruquier. 43 €. *Le 9 novembre*, à 20 h 30. Centre de congrès.

Fiction d'hiver. Comédie de Noëlle Renaude. Par le Théâtre Artisanal Transgénique. 6,5 à 11,5 €. Du 10 au 12 novembre, à 20 h 30 ; le 13 novembre, à 17 h. Théâtre du Champ-de-Bataille.



**Crasse Tignasse.** Dès 7 ans. Par la Cie l'Artifice. 5 à 7,20 €. *Le 18 novembre*, à 18 h 30. *THV*.

Ernestine écrit partout. 12 et  $15 \in (5 \in \text{moins de 16 ans})$ . Les 18 et 19 novembre, à 20 h 30. Théâtre des Dames.

**La Taupe.** De Robert Lamoureux. 37 à 43 €. *Le 19 novembre, à 20 h 30. Centre de congrès.* 

#### La Mastication des morts.

Par le Théâtre du jeudi. 5 et 7 €. Le 19 novembre, à 20 h 30. Salle polyvalente du Césame, Sainte-Gemmes-sur-Loire.

**La Mascotte.** Opérette comique. 35 €. *Le 20 novembre*, à 16 h. Centre de congrès.



ANIMATION | LA MEIGNANNE

### Une course à pied sous les guirlandes de Noël

Les rues et maisons illuminées fournissent un cadre inhabituel pour une course à pied : c'est pourtant le décor de la ronde de Noël de La Meignanne, manifestation qui a attiré 1 400 participants en 2004. Cette année, le départ sera donné le 17 décembre, à 18 h pour le parcours de 10 km, et à 17 h pour la course en duo de 4,5 km. Les coureurs sont invités à se présenter déguisés. Un jury récompensera les costumes les plus réussis. Bulletin d'inscription sur le site http://rondedenoel.free.fr. Licence sportive ou certificat médical obligatoire.

**Le Petit Chaperon rouge.** Dès 6 ans. NTA. 5 et 13,50 €. *Les 23 (15 h et 19 h 30), 26 et 27 novembre (17 h). Atelier Jean-Dasté.* 

La Mouette. D'Anton Tchekhov. NTA. 9 à 18 €. Du 22 novembre au 2 décembre, à 20 h 30 (mercredi et jeudi à 19 h 30, samedi 26 novembre à 15 h et 20 h 30). Le Carré des Arts.

**Le Procès.** D'après Franz Kafka. 8 à 21 €. *Le 24 novembre, à 20 h. Grand-Théâtre.* 

**Un Grand Cri d'amour.** Par Les Arthurs. Comédie. 12 et 15 € (Chanzy), 7 à 13 € (Brassens). *Le 26 novembre*, à 20 h 30. Théâtre Chanzy. Les 9 et 10 décembre, à 21 h. Centre Brassens.

**Louis, l'enfant de la nuit.** La vie de Louis Braille. Dès 6 ans.

6,50 € (gratuit pour un adulte accompagnateur). Le 3 décembre, à 16 h. Théâtre des Dames.

**Le Faiseur de théâtre.** De Thomas Bernhard. NTA. 8 à 21 €. Du 6 au 9 décembre, à 20 h 30 (mercredi et jeudi à 19 h 30). Grand-Théâtre.

**Don Juan.** Cie Icare. 6,5 à 11,5 €. Du 9 au 17 décembre, à 20 h 30 (17 h le dimanche, relâche le lundi). Théâtre du Champ-de-Bataille.

La Visite de la vieille dame. De Friedrich Durrenmatt. NTA. 8 à 21 €. Du 13 au 16 décembre, à 20 h 30 (mercredi et jeudi à 19 h 30). Grand-Théâtre.

**Journal de grosse patate.** De Dominique Richard. Cie Artbigüe. 6,5 à 11,5 €. Les 20 (16 h et 20 h 30), 22 et 23 décembre (20 h 30). Théâtre du Champ-de-Bataille.

Tailleur pour dames. De Georges Feydeau. Les Arthurs. 17 à 28 €. Les 30 (20 h 30) et 31 décembre (18 h et 21 h). Théâtre Chanzy.

#### **SPECTACLES**

**Les moines de Shaolin.** 40 €. *Le 10 novembre, à 20 h 30. Centre de congrès.* 

Il était tard. Spectacle pour enfants. Cie Atelier 44. 4 à 9 €. Le 13 novembre, à 17 h. La Grange aux dîmes, Soulaines-sur-Aubance.

**Dévorez-moi.** Humour, avec Thierry Beccaro et Olivier Lejeune. 10 à 19 €. *Le 25 novembre*, *à 21 h. Centre Brassens*.

Éric et Ramzy. Humour. 35 et 38 €. Le 26 novembre, à 20 h 30. Amphitéa.

**Spectacle de magie.** Par Marie-Odile et Laurent Langloÿs. 10 et 15 €. *Le 27 novembre*, à 16 h 30. *Centre Carmet*.

**Gad Elmaleh.** Humour. 36 et 40 €. *Le 2 décembre*, à 20 h 30. *Amphitéa*.

**Contre-temps.** Cirque, à partir de 6 ans. Par Les Acrostiches. 6,10 à 17,30 €. Les 3 (20 h 30) et 4 décembre (17 h). THV.

**BB Babils.** Marionnettes, dès 2 ans (35 mn). Par le Théâtre Pom'. 5 à 7,20 €. *Le 13 décembre, à 18 h 30. THV.* 

### À NOTER

Horaires d'hiver des musées d'Angers : du mardi au dimanche, de 13 h à 18 h. Nocturne le premier vendredi de chaque mois au musée des beaux-arts et à la galerie David d'Angers (18 h à 20 h, 3 € l'entrée).

### NOËL SAVENNIÈRES - ÉPIRÉ

### Le marché de la solidarité

Principalement tournée vers les enfants et l'aide à la scolarisation, l'association l'Eau vive soutient des actions au Sénégal, Burkina Faso, Sri Lanka, et agit aussi pour des familles en difficulté d'Angers. Les 26 et 27 novembre, ses adhérents organisent leur marché de Noël à Epiré (commune de Savennières). Les stands proposeront des livres, jouets et cadeaux donnés à l'association, ainsi que des objets réalisés par des artisans du Burkina Faso. Marché de Noël de l'Eau Vive, les 26 (14 h – 18 h) et 27 novembre (10 h – 18 h), Epiré.

#### **DANSE**

**Équation.** Cie Olivier Bodin. 6,5 à 11,5 €. Du 24 au 26 novembre, à 20 h 30 ; le 27 novembre, à 17 h. Théâtre du Champ-de-Bataille.

Compagnie Raghunath Manet. Danse indienne. 21,60 €. Le 25 novembre, à 20 h 30. Théâtre Chanzy.

Les Joyeux Petits Souliers et le Kobza de Galicie. Folklore ukrainien. 7 à 13 €. Le 2 décembre, à 21 h. Centre Brassens.



Numéro. Chorégraphie Emmanuelle Huynh. CNDC. 14 et 18 €. Du 6 au 10 décembre, à 20 h 30 (mercredi et jeudi à 19 h 30). Centre Jean-Vilar.

Dis... tu laisses la lumière dans le couloir. A partir de 6 ans. Soleils d'hiver. 2 €. Le 17 décembre, à 17 h. Grand-Théâtre.

#### **FESTIVAL**

### Festival international du scoop et du journalisme.

Renseignements, 02 41 22 12 12. Du 14 au 26 novembre. Centre de congrès.

### **CONFÉRENCE**

Corse. Connaissance du monde. 4,50 à 8 € (gratuit moins de 12 ans). Le 22 novembre, à 14 h 30, 17 h 30 et 20 h 30. Centre de Congrès. Le 23 novembre, à 14 h 30 et 18 h 30. Théâtre Chanzy. Le 24 novembre, à 14 h 30 et 20 h 30. THV.

**Franz Liszt.** Association angevine Franz Liszt. Entrée libre. *Le 2 décembre, de 10 h à 16 h* 

(plusieurs conférences à suivre). Foyer du Grand-Théâtre.

**Tahiti.** Connaissance du monde. 4,50 à  $8 \in (gratuit moins de 12 ans)$ . Le 13 décembre, à 14 h 30, 17 h 30 et 20 h 30. Centre de Congrès. Le 14 décembre, à 14 h 30 et 18 h 30. Théâtre Chanzy. Le 15 décembre, à 14 h 30 et 20 h 30. THV.

#### **EXPOSITIONS**

Olivier Péridy. Photos. Gratuit. Du 5 novembre au 10 décembre (11 h à 19 h, du mardi au samedi). NTA place Imbach.

Claude Martineau. Peintures, dessins, sculptures. Entrée libre. Jusqu'au 27 novembre (lundi au vendredi de 16 h à 19 h, samedi et dimanche de 15 h à 19 h). Centre Jacques-Prévert, Montreuil-Juigné.

**Art contemporain.** Groupement régional d'art contemporain. Entrée libre. *Du 18 novembre au 15 décembre. L'Abbaye, Bouchemaine.* 

#### Amnesty International.

Peintures et sculptures. Entrée libre. *Du 23 décembre au 5 janvier. Grand-Théâtre*.

### Infos pratiques

Le Grand-Théâtre Angers, place du Ralliement. 02 41 24 16 40/02 41 24 16 41. Orchestre national des Pays de la Loire ONPL/Angers Nantes Opéra 26, avenue Montaigne à Angers. 02 41 24 11 20. Nouveau Théâtre d'Angers (NTA) place Imbach au, 02 41 88 99 22. À 20 h 30, sauf mercredi et jeudi à 19 h 30. Spectacles au Grand-Théâtre, à l'atelier Jean-Dasté, 56, bd du Doyenné à Angers, au centre lean-Vilar ou au théâtre Chanzy. Théâtre du Champ-de-Bataille rue du Champ-de-Bataille à Angers. Spectacles à 20 h 30, sauf dimanche, à 17 h. Le Chabada 56, bd du Doyenné à Angers. Infos concerts au, o2 41 96 13 48. Concerts à 20 h 45. Ouverture des portes à 20 h 15. Réservations Fnac (02 41 24 33 33). **Jazz pour tous** spectacles à la maison de quartier Saint-Serge, place Ney, à Angers. Réservations, Fnac, Carrefour et Géant-Casino. www.jazzpourtous.com Amphitea Parc-Expo, à Angers (route de Paris). 4 000 places. Centre Jean-Vilar Angers, La Roseraie. 02 41 68 92 50/02 41 68 18 34. Centre Jean-Carmet, 37, route de Nantes à Mûrs-Erigné. Ouvert tous les jours de 15 h à 19 h, sauf week-end. Tél. 02 41 57 81 85. Locations sur place ou Fnac (02 41 24 33 33). Théâtre de l'Hôtel-de-Ville (THV), à Saint-Barthélemy-d'Anjou, place Jean-XXIII. Locations au, 02 41 96 14 90. Théâtre de l'Avant-Scène à Trélazé, 32, chemin de la Maraîchère. 135 places. Réservations au, 02 41 33 74 66. Centre Brassens à Avrillé, allée Georges-Brassens. Tél. 02 41 31 11 30. Théâtre Chanzy 30, avenue de Chanzy, à Angers. 02 41 88 89 29. Le théâtre des Dames Ponts-de-Cé 4, rue des Dames. Réservations au centre Vincent-Malandrin, rue Jean-Macé (transfert pour travaux). Tél. 02 41 79 75 94. Le Carré des Arts Pellouailles-les-Vignes 1, rue de la Vieille-Poste. 02 41 27 18 98. Maison de l'Environnement Angers avenue du Lac de Maine. 02 41 22 32 30. Ouvert du lundi au vendredi (9h/12h-13h30-17h30), les week-ends, et jours fériés (14h-18h).

#### ABONNEZ-VOUS!

Vous avez quitté la région angevine et vous voulez vous tenir informé de l'actualité de la métropole ? Vous pouvez continuer à recevoir le journal METROPOLE à votre domicile, en souscrivant un abonnement d'un an au tarif de 5 €.

Renvoyez ce coupon complété, accompagné d'un chèque\* de 5 € à : Angers Loire Métropole, direction de la communication, 83, rue du Mail, BP 80529, 49 105 Angers cedex 02.

NOM	
PRÉNOM	
ADRESSE :	

TARIF ANNUEL DE L'ABONNEMENT : 5 €

\* RÈGLEMENT UNIQUEMENT PAR CHÈQUE, LIBELLÉ À L'ORDRE DU TRÉSOR PUBLIC.







MERCREDI JOUR DU TRI

